

BACHELIER EN MUSIQUE : ACCORDEON

Domaine : Musique (type long)

Premier cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2022-2023

BLOC 1 – C1B1					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 1 – Pratique artistique – C1B1 – Accordéon Prérequis pour accéder à UE 6 du bloc 2					
Instrument principal – accordéon	60	29	7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Lecture et transposition – accordéon	15	2	1	Continu	1, 2, 7
UE 2 – Cours périphériques – C1B1 – Accordéon Prérequis pour accéder à UE 7 du bloc 2					
Chant d'ensemble	60	2	1	Continu	1, 2, 5, 7
Chant - initiation aux techniques vocales	30	2	1	Intermédiaire	7
Formation corporelle	30	2	1	Continu	7
UE 3 – Formation musicale – C1B1 – Accordéon Prérequis pour accéder à UE 8 du bloc 2					
Formation musicale	90	9	3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Rythmique et mouvement	30	2	1	Intermédiaire	7
UE 4 – Culture générale – C1B1 – Accordéon					
Histoire de la musique	60	4	2	Continu	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
UE 5 – Cours d'initiation – C1B1 – Accordéon					
Introduction à la psychologie générale	30	2	1	Quadrimestre	5
Acoustique	15	1	1	Quadrimestre	3
Informatique	15	1	1	Quadrimestre	2, 3, 6
Totaux :		465	60		

BLOC 2 – C1B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 6 – Pratique artistique – C1B2 – Accordéon Prérequis pour accéder à UE 11 du bloc 3					
Instrument principal – accordéon	60	19	7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Musique de chambre	30	6	3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Lecture et transposition – accordéon	15	2	1	Continu	1, 2, 7
UE 7 – Cours périphériques – C1B2 – Accordéon Prérequis pour accéder à UE 12 du bloc 3					
Chant d'ensemble	60	2	1	Continu	1, 2, 5, 7
UE 8 – Formation musicale – C1B2 – Accordéon Prérequis pour accéder à UE 13 du bloc 3					
Formation musicale	90	9	3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Analyse et écritures - écritures	60	4	1	Intermédiaire	2,3
Analyse et écritures	60	4	1	Continu	2, 3, 4
UE 9 – Culture générale – C1B2 – Accordéon					
Histoire de la musique	60	4	2	Continu	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6

Auditions commentées	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
UE 10 – Cours d'initiation – C1B2 – Accordéon					
Encyclopédie de la musique	15	2	1	Quadrimestre	6
Introduction à la sociologie générale	30	2	1	Quadrimestre	4
Organologie	15	2	1	Quadrimestre	4,6

Totaux : 525 60

BLOC 3 – C1B3					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 11 – Pratique artistique – C1B3 – Accordéon					
Instrument principal – accordéon	60	19	7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Musique de chambre	30	6	3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15	2	1	Continu	1, 2, 4, 5, 7
UE 12 – Cours périphériques – C1B3 – Accordéon					
Chant d'ensemble	60	2	1	Continu	1, 2, 5, 7
UE 13 – Formation musicale – C1B3 – Accordéon					
Formation musicale	90	9	3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Analyse et écritures - écritures	60	4	1	Intermédiaire	2,3
Analyse et écritures	60	4	1	Continu	2, 3, 4
Harmonie pratique	15	2	1	Continu	1, 2, 3
UE 14 – Culture générale – C1B3 – Accordéon					
Histoire approfondie de la musique	60	4	2	Continu	3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30	2	2	Quadrimestre	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	30	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Questions liturgiques et religieuses	30	2	1	Quadrimestre	3, 4, 5, 6

Totaux : 555 60

** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en accordéon, l'étudiant doit être capable:

- 1) De produire à l'instrument, en faisant la preuve de sa maîtrise technique et musicale, de sa connaissance du répertoire, de créativité et d'autonomie ;
- 2) De comprendre et de manipuler les éléments constitutifs de systèmes musicaux qu'il est amené à utiliser : écouter, analyser, déchiffrer et retranscrire par un système de notation ;
- 3) D'analyser et de mettre en oeuvre des outils permettant une analyse au service de l'interprétation des oeuvres ;
- 4) D'établir des liens pertinents avec le contexte esthétique, historique et sociologique des oeuvres et de développer un intérêt pour d'autres champs musicaux ;
- 5) De travailler en ensemble et de développer les qualités relationnelles et professionnelles nécessaires aux travaux en groupe ainsi qu'au travail à distance via les réseaux en ligne ;
- 6) De s'orienter dans la littérature et la documentation musicales et informatiques, d'apprécier les différents supports en mettant en oeuvre des démarches analytiques et de faire des choix pertinents ;
- 7) D'acquérir une maîtrise suffisante de sa voix et de son corps en tant qu'outil du musicien.

Acquis d'apprentissage spécifiques (AAS)

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en accordéon, l'étudiant doit:

- 1) Gérer sa posture physique et son positionnement instrumental de manière optimale (AAT 7) ;
- 2) Faire preuve d'un sens rythmique clair et cohérent (AAT 1, 7) ;
- 3) Maîtriser la qualité du son instrumental (AAT 1, 7) ;
- 4) Conduire son discours musical avec cohérence et intelligence : structure de la forme et des phrases, adéquation stylistique. Il aura choisi et utilisera comme support une édition adéquate (AAT 1, 2, 3, 4, 6) ;
- 5) Avoir découvert les bases du répertoire, d'époques et de styles différents (AAT 1, 4, 6) ;
- 6) Maîtriser la mémorisation de son répertoire lors de prestations publiques par une stratégie de travail organisée et adaptée (AAT 1, 2, 3) ;
- 7) Gérer l'apprentissage de nouveau répertoire de façon autonome par le développement et la mise au point d'une méthode de travail efficace et adaptée (AAT 1, 2, 6) ;

- 8) Avoir abordé tous les aspects de la technique instrumentale dans du répertoire varié, des méthodes et des exercices spécifiques (AAT 1 , 2, 6, 7) ;
- 9) Gérer sa prestation et sa présence sur scène de façon professionnelle (AAT 1, 7) ;
- 10) Maîtriser les bases de la gestique instrumentale : traduction d'un texte musical par l'utilisation du physique (chaîne de tous les leviers) (AAT 1, 7) ;
- 11) Gérer de façon autonome l'apprentissage abouti d'une pièce imposée du répertoire dans un délai imparti (AAT 1, 2, 3, 4, 7) ;
- 12) Avoir développé les bases de la lecture à vue (gestion rythmique et stylistique) dans un esprit de découverte du répertoire (AAT 1, 2, 3, 4, 7).

* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

BACHELIER : AGRÉGÉ DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFÉRIEUR EN MUSIQUE

Domaine : Musique (type court)
Programme d'études organisé en Unités d'enseignement



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2022-2023

BLOC 1 – C1B1					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 1 – Pratique artistique – C1B1 – AESI éducation musicale					
Prérequis pour accéder à UE 6 du BLOC 2					
Pédagogie musicale	90	11	4	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8
Accompagnement – pratiques musicales collectives	30	4	1	Intermédiaire	1
Harmonie pratique	30	2	1	Intermédiaire	2, 3, 6
Chant - initiation aux techniques vocales	30	3	1	Intermédiaire	1
Stages d'enseignement général	30	5	1	Quadrimestre	4, 5, 6, 8
UE 2 – Cours périphériques – C1B1 - AESI éducation musicale					
Prérequis pour accéder à UE 7 du BLOC 2					
Chant d'ensemble	60	2	1	Continu	1, 2, 7
Créativité musicale	30	2	2	Continu	4, 5, 6, 8
Rythmique et mouvement	30	2	2	Intermédiaire	1
UE 3 – Formation musicale – C1B1 - AESI éducation musicale					
Prérequis pour accéder à UE 8 du BLOC 2					
Formation musicale	90	9	3	Intermédiaire	1, 2, 5
UE 4 – Culture générale – C1B1 - AESI éducation musicale					
Auditions commentées	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Histoire de la musique	60	4	3	Continu	3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30	2	3	Quadrimestre	3, 4, 5, 6
UE 5 – Cours d'initiation – C1B1 - AESI éducation musicale					
Introduction à la psychologie générale	30	2	1	Quadrimestre	6,7
Formation corporelle	30	2	1	Continu	1
Acoustique	15	2	1	Quadrimestre	2
Informatique	30	2	1	Continu	2
Approche de l'ethnomusicologie	30	2	1	Quadrimestre	3,5
Totaux :	675	60			

BLOC 2 – C1B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 6 – Pratique artistique – C1B2 - AESI éducation musicale					
Prérequis pour accéder à UE 11 du BLOC 3					
Pédagogie musicale	90	5	4	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8
Chant – initiation aux techniques vocales	30	2	1	Intermédiaire	1
Accompagnement – pratiques musicales collectives	30	2	1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 7, 8
Harmonie pratique	30	2	1	Intermédiaire	2, 3, 6
Stages d'enseignement général	45	4	1	Continu	4, 5, 6, 8
UE 7 – Cours périphériques – C1B2 - AESI éducation musicale					
Prérequis pour accéder à UE 12 du BLOC 3					
Chant d'ensemble	60	2	1	Continu	1, 2, 7
Créativité musicale	30	2	2	Continu	4, 5, 6, 8
Direction de chœur	30	2	1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 7, 8
Rythmique et mouvement	30	2	2	Intermédiaire	1
Stages « communication »	15	2	1	Continu	5, 6, 7, 8
UE 8 – Formation musicale – C1B2 - AESI éducation musicale					
Prérequis pour accéder à UE 13 du BLOC 3					
Formation musicale	90	9	3	Intermédiaire	1, 2, 5

Analyse et écritures - écritures	60	4	1	Intermédiaire	2, 3, 6
Analyse et écritures	60	3	1	Continu	2, 3, 6
UE 9 – Culture générale – C1B2 - AESI éducation musicale					
Auditions commentées	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Histoire de la musique	60	3	3	Continu	3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30	2	3	Quadrimestre	3, 4, 5, 6
UE 10 – Cours d'initiation – C1B2 - AESI éducation musicale					
Organologie	15	2	1	Quadrimestre	3, 4
Psychopédagogie - connaissances psychologiques, socio-affectives et relationnelles	15	2	1	Quadrimestre	4, 5, 6, 8
Psychopédagogie - connaissances sociologiques et culturelles	15	2	1	Quadrimestre	4, 5, 6, 8
Encyclopédie de la musique	15	2	1	Quadrimestre	4
Techniques interactives (techniques de communication)	30	2	1	Quadrimestre	7
Totaux :	810	60			

BLOC 3 – C1B3					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 11 – Pratique artistique – C1B3 - AESI éducation musicale					
Pédagogie musicale	90	4	4	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8
Chant - Initiation aux techniques vocales	30	2	1	Intermédiaire	1
Accompagnement – pratiques musicales collectives	30	2	1	Intermédiaire	1
Harmonie pratique	30	2	1	Intermédiaire	2, 3, 6
Stages d'enseignement général	45	7	1	Continu	4, 5, 6, 8
Travail de fin d'études	30	3	3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8
UE 12 – Cours périphériques – C1B3 – AESI éducation musicale					
Chant d'ensemble	60	2	1	Continu	1, 2, 7
Créativité musicale	30	2	2	Continu	4, 5, 6, 8
Rythmique et mouvement	30	2	2	Intermédiaire	1
Stages « communication »	15	2	1	Continu	5, 6, 7, 8
UE 13 – Formation musicale – C1B3 - AESI éducation musicale					
Formation musicale	90	9	3	Intermédiaire	1, 2, 5
Analyse et écritures - écritures	60	4	1	Intermédiaire	2, 3, 6
Analyse et écritures	60	3	1	Continu	2, 3, 6
Formation aux langages contemporains	30	2	1	Continu	1, 2, 7
UE 14 – Culture générale – C1B3 - AESI éducation musicale					
Auditions commentées	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	60	2	3	Continu	3, 4, 5, 6
Questions religieuses et liturgiques	30	2	1	Quadrimestre	3, 4, 5, 6
UE 15 – Cours d'initiation – C1B3 - AESI éducation musicale					
Marketing	30	2	1	Quadrimestre	7
Aspects légaux et juridiques	15	2	1	Quadrimestre	8
Introduction à la philosophie	30	2	1	Quadrimestre	3
	825	60			

**** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle, l'étudiant doit être capable :

- 1) D'acquérir une maîtrise suffisante de sa voix, de son corps et d'un instrument accompagnateur en tant qu'outil du musicien ;
- 2) De comprendre et de manipuler les éléments constitutifs de systèmes musicaux qu'il est amené à utiliser : écouter, analyser, déchiffrer et retranscrire par un système de notation ;
- 3) D'établir des liens pertinents avec le contexte esthétique, historique et sociologique du répertoire qu'il est amené à utiliser, de faire des recherches et de développer un intérêt pour d'autres champs musicaux ;
- 4) De s'orienter dans la littérature et la documentation psycho-pédagogique, didactique et pédagogique en faisant preuve d'esprit critique pour faire des choix pertinents ;
- 5) De concevoir, de mettre en œuvre et de créer des dispositifs d'enseignement visant à développer la pratique musicale, la créativité et l'ouverture culturelle.
- 6) De justifier sa pratique pédagogique par une analyse réflexive en lien avec les différents concepts théoriques.
- 7) De travailler en équipe et de développer les qualités relationnelles nécessaires aux travaux en groupe ;
- 8) De créer une relation pédagogique propice aux apprentissages en développant une identité d'enseignant qui agit et fait agir de façon éthique, démocratique et responsable.

Acquis d'apprentissage spécifiques (AAS)

A la fin du cycle, l'étudiant doit être capable :

- 1) De pouvoir choisir et justifier un répertoire vocal adapté au public scolaire (AAT 1, 5, 6).
- 2) D'interpréter simultanément des chants et leurs accompagnements tout en posant un regard attentif au public (AAT 1,5).
- 3) A partir d'une audition, de transcrire un chant de niveau scolaire et y ajouter les principaux accords de la notation anglo-saxonne (AAT 2).
- 4) A partir d'une audition, de transcrire, identifier la structure et réaliser un arrangement vocal et/ou instrumental (instruments scolaires) (AAT 2,3, 5).
- 5) D'avoir une connaissance générale des voix, des instruments et leurs classifications, de l'histoire de la musique (AAT 2,3).
- 6) De comprendre, s'approprier et appliquer les programmes en vigueur en terme de savoirs, savoirs-faire et compétences (AAT 5, 6, 8).
- 7) A partir de formules vocales et/ou rythmiques, proposer des échauffements, des exercices, qui dans une démarche didactique en favoriseront la maîtrise (AAT 1, 5).
- 8) De situer le rôle de l'éducation musicale dans la problématique de la formation scolaire en s'appuyant sur des connaissances en matière de psychologie de l'apprentissage et du développement, de pédagogie générale et de méthodologie générale et spécifique (AAT 4, 5, 7).
- 9) D'auto-évaluer sa pratique et de la réguler (AAT 4, 5, 6).
- 10) De maintenir l'élève en harmonie avec le milieu scolaire et la vie sociale en le confrontant à une pratique pédagogique du bien-être et lui permettant de valoriser ses dispositions particulières (AAT 7,8).
- 11) De maîtriser la langue française orale et écrite comme outil de communication efficace.

* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

BACHELIER EN MUSIQUE : ALTO

Domaine : Musique (type long)

Premier cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2022-2023

BLOC 1 – C1B1					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 1 – Pratique artistique – C1B1 – Cordes frottées					
Prérequis pour accéder à UE 6 du bloc 2					
Instrument principal – alto	60	25	7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15	2	1	Continu	1, 2, 4, 5, 7
Orchestre	60	2	1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 7
Lecture et transposition – cordes frottées	15	2	1	Continu	1, 2, 7
UE 2 – Cours périphériques – C1B1 – Cordes frottées					
Prérequis pour accéder à UE 7 du bloc 2					
Chant d'ensemble	60	2	1	Continu	1, 2, 5, 7
Chant - initiation aux techniques vocales	30	2	1	Intermédiaire	7
Formation corporelle	30	2	1	Continu	7
UE 3 – Formation musicale – C1B1 – Cordes frottées					
Prérequis pour accéder à UE 8 du bloc 2					
Formation musicale	90	9	3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Rythmique et mouvement	30	2	1	Intermédiaire	7
UE 4 – Culture générale – C1B1 – Cordes frottées					
Histoire de la musique	60	4	2	Continu	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
UE 5 – Cours d'initiation – C1B1 – Cordes frottées					
Introduction à la psychologie générale	30	2	1	Quadrimestre	5
Acoustique	15	1	1	Quadrimestre	3
Informatique	15	1	1	Quadrimestre	2, 3, 6
Totaux : 540 60					

BLOC 2 – C1B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 6 – Pratique artistique – C1B2 – Cordes frottées					
Prérequis pour accéder à UE 11 du bloc 3					
Instrument principal – alto	60	13	7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Musique de chambre	30	8	3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15	2	1	Continu	1, 2, 4, 5, 7
Orchestre	60	2	1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 7
Lecture et transposition – cordes frottées	15	2	1	Continu	1, 2, 7
UE 7 – Cours périphériques – C1B2 – Cordes frottées					
Prérequis pour accéder à UE 12 du bloc 3					
Chant d'ensemble	60	2	1	Continu	1, 2, 5, 7
UE 8 – Formation musicale – C1B2 – Cordes frottées					
Prérequis pour accéder à UE 13 du bloc 3					
Formation musicale	90	9	3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7

Analyse et écritures - écritures	60	4	1	Intermédiaire	2,3
Analyse et écritures	60	4	1	Continu	2, 3, 4
UE 9 – Culture générale – C1B2 – Cordes frottées					
Histoire de la musique	60	4	2	Continu	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
UE 10 – Cours d'initiation – C1B2 – Cordes frottées					
Encyclopédie de la musique	15	2	1	Quadrimestre	6
Introduction à la sociologie générale	30	2	1	Quadrimestre	4
Organologie	15	2	1	Quadrimestre	4,6
Totaux :	600	60			

BLOC 3 – C1B3					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 11 – Pratique artistique – C1B3 – Cordes frottées					
Instrument principal – alto	60	16	7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Musique de chambre	30	7	3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15	2	1	Continu	1, 2, 4, 5, 7
Orchestre	60	2	1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 7
Lecture et transposition – cordes frottées	15	2	1	Continu	1, 2, 7
UE 12 – Cours périphériques – C1B3 – Cordes frottées					
Chant d'ensemble	60	2	1	Continu	1, 2, 5, 7
UE 13 – Formation musicale – C1B3 – Cordes frottées					
Formation musicale	90	9	3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Analyse et écritures - écritures	60	4	1	Intermédiaire	2,3
Analyse et écritures	60	4	1	Continu	2, 3, 4
UE 14 – Culture générale – C1B3 – Cordes frottées					
Histoire approfondie de la musique	60	4	2	Continu	3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30	2	2	Quadrimestre	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Questions liturgiques et religieuses	30	2	1	Quadrimestre	3, 4, 5, 6
Totaux :	600	60			

**** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en alto, l'étudiant doit être capable:

- 1) De produire à l'instrument, en faisant la preuve de sa maîtrise technique et musicale, de sa connaissance du répertoire, de créativité et d'autonomie ;
- 2) De comprendre et de manipuler les éléments constitutifs de systèmes musicaux qu'il est amené à utiliser : écouter, analyser, déchiffrer et retranscrire par un système de notation ;
- 3) D'analyser et de mettre en oeuvre des outils permettant une analyse au service de l'interprétation des oeuvres
- 4) D'établir des liens pertinents avec le contexte esthétique, historique et sociologique des oeuvres et de développer un intérêt pour d'autres champs musicaux ;
- 5) De travailler en ensembles et de développer les qualités relationnelles et professionnelles nécessaires aux travaux en groupe ainsi qu'au travail à distance via les réseaux en ligne ;
- 6) De s'orienter dans la littérature et la documentation musicales et informatiques, d'apprécier les différents supports en mettant en oeuvre des démarches analytiques et de faire des choix pertinents ;
- 7) D'acquérir une maîtrise suffisante de sa voix et de son corps en tant qu'outil du musicien.

Acquis d'apprentissage spécifiques (AAS)

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en alto, l'étudiant doit :

- 1) Prise de conscience des différentes matières enseignées (Harmonie, Histoire, Analyse etc. .) et de leur apport direct avec l'interprétation instrumentale.

- 2) Développement de la technique instrumentale. Projection et qualité de son, amplitude de la sonorité, doigté, coup d'archet et vibrato, gestion des phases. Elaboration d'une méthode de travail adapté .
- 3) Développement de la créativité artistique. Curiosité et ouverture à différents répertoire, notamment du 21ème siècle, interprétation d'oeuvres diverses.
- 4) Elaboration d'un plan de carrière professionnelle et début d'implication, participation dans l'organisation d'événements culturels et musicaux

* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

BACHELIER EN MUSIQUE : BASSON

Domaine : Musique (type long)

Premier cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppin 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2022-2023

BLOC 1 – C1B1					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 1 – Pratique artistique – C1B1 – Vents Prérequis pour accéder à UE 6 du bloc 2					
Instrument principal – basson	60	25	7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15	2	1	Continu	1, 2, 4, 5, 7
Orchestre	60	2	1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 7
Lecture et transposition – bois	15	2	1	Continu	1, 2, 7
UE 2 – Cours périphériques – C1B1 – Vents Prérequis pour accéder à UE 7 du bloc 2					
Chant d'ensemble	60	2	1	Continu	1, 2, 5, 7
Chant - initiation aux techniques vocales	30	2	1	Intermédiaire	7
Formation corporelle	30	2	1	Continu	7
UE 3 – Formation musicale – C1B1 – Vents Prérequis pour accéder à UE 8 du bloc 2					
Formation musicale	90	9	3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Rythmique et mouvement	30	2	1	Intermédiaire	7
UE 4 – Culture générale – C1B1 – Vents					
Histoire de la musique	60	4	2	Continu	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
UE 5 – Cours d'initiation – C1B1 – Vents					
Introduction à la psychologie générale	30	2	1	Quadrimestre	5
Acoustique	15	1	1	Quadrimestre	3
Informatique	15	1	1	Quadrimestre	2, 3, 6
Totaux :	540	60			

BLOC 2 – C1B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 6 – Pratique artistique – C1B2 – Vents Prérequis pour accéder à UE 11 du bloc 3					
Instrument principal – basson	60	13	7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Musique de chambre	30	8	3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15	2	1	Continu	1, 2, 4, 5, 7
Orchestre	60	2	1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 7
Lecture et transposition – bois	15	2	1	Continu	1, 2, 7
UE 7 – Cours périphériques – C1B2 – Vents Prérequis pour accéder à UE 12 du bloc 3					
Chant d'ensemble	60	2	1	Continu	1, 2, 5, 7
UE 8 – Formation musicale – C1B2 – Vents Prérequis pour accéder à UE 13 du bloc 3					
Formation musicale	90	9	3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Analyse et écritures - écritures	60	4	1	Intermédiaire	2,3
Analyse et écritures	60	4	1	Continu	2, 3, 4
UE 9 – Culture générale – C1B2 – Vents					

Histoire de la musique	60	4	2	Continu	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
UE 10 – Cours d'initiation – C1B2 – Vents					
Encyclopédie de la musique	15	2	1	Quadrimestre	6
Introduction à la sociologie générale	30	2	1	Quadrimestre	4
Organologie	15	2	1	Quadrimestre	4,6

Totaux : 600 60

BLOC 3 – C1B3					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 11 – Pratique artistique – C1B3 – Vents					
Instrument principal – basson	60	16	7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Musique de chambre	30	7	3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15	2	1	Continu	1, 2, 4, 5, 7
Orchestre	60	2	1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 7
Lecture et transposition – bois	15	2	1	Continu	1, 2, 7
UE 12 – Cours périphériques – C1B3 – Vents					
Chant d'ensemble	60	2	1	Continu	1, 2, 5, 7
UE 13 – Formation musicale – C1B3 – Vents					
Formation musicale	90	9	3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Analyse et écritures - écritures	60	4	1	Intermédiaire	2,3
Analyse et écritures	60	4	1	Continu	2, 3, 4
UE 14 – Culture générale – C1B3 – Vents					
Histoire approfondie de la musique	60	4	2	Continu	3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30	2	2	Quadrimestre	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Questions liturgiques et religieuses	30	2	1	Quadrimestre	3, 4, 5, 6

Totaux : 600 60

**** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en basson, l'étudiant doit être capable:

- 1) De produire à l'instrument, en faisant la preuve de sa maîtrise technique et musicale, de sa connaissance du répertoire, de créativité et d'autonomie ;
- 2) De comprendre et de manipuler les éléments constitutifs de systèmes musicaux qu'il est amené à utiliser : écouter, analyser, déchiffrer et retranscrire par un système de notation ;
- 3) D'analyser et de mettre en oeuvre des outils permettant une analyse au service de l'interprétation des oeuvres
- 4) D'établir des liens pertinents avec le contexte esthétique, historique et sociologique des oeuvres et de développer un intérêt pour d'autres champs musicaux ;
- 5) De travailler en ensembles et de développer les qualités relationnelles et professionnelles nécessaires aux travaux en groupe ainsi qu'au travail à distance via les réseaux en ligne ;
- 6) De s'orienter dans la littérature et la documentation musicales et informatiques, d'apprécier les différents supports en mettant en oeuvre des démarches analytiques et de faire des choix pertinents ;
- 7) D'acquérir une maîtrise suffisante de sa voix et de son corps en tant qu'outil du musicien.

Acquis d'apprentissage spécifiques (AAS)

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en basson, l'étudiant doit:

- 1) L'étudiant doit être en possession d'une technique instrumentale étendue.
- 2) L'étudiant doit avoir acquis une compréhension approfondie du langage musical dédié à l'instrument.
- 3) L'étudiant doit être capable d'interpréter avec compétence certaines oeuvres majeures du répertoire, dans le respect du caractère, de la forme, du langage, du style, et de l'expression.
- 4) L'étudiant doit avoir développé des qualités relationnelles et professionnelles nécessaires à l'approche du travail collectif (ensembles de bassons, de bois, de vents, ensemble orchestral, etc..)

*** Organisation des activités d'apprentissage**

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

BACHELIER EN MUSIQUE : CHANT

Domaine : Musique (type long)
Premier cycle
Programme d'études organisé en Unités d'enseignement



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2022-2023

BLOC 1 – C1B1					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 1 – Pratique artistique – C1B1 – Chant Prérequis pour accéder à UE 6 du bloc 2					
Chant	60	20	7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15	2	1	Continu	1,3,5,7
Art lyrique	30	4	7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Chant d'ensemble	60	3	1	Continu	1, 2, 5, 7
UE 2 – Cours périphériques – C1B1 – Chant Prérequis pour accéder à UE 7 du bloc 2					
Instrument – Piano (chanteurs)	30	2	1	Intermédiaire	1,2,7
Diction	30	2	1	Continu	1,3,5,7
Formation corporelle	30	2	1	Continu	7
Langues étrangères	15	2	1	Continu	2,3,4
UE 3 – Formation musicale – C1B1 – Chant Prérequis pour accéder à UE 8 du bloc 2					
Formation musicale	90	9	3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Rythmique et mouvement	30	2	1	Intermédiaire	7
UE 4 – Culture générale – C1B1 – Chant					
Histoire de la musique	60	4	2	Continu	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
UE 5 – Cours d'initiation – C1B1 – Chant					
Introduction à la psychologie générale	30	2	1	Quadrimestre	5
Acoustique	15	1	1	Quadrimestre	3
Informatique	15	1	1	Quadrimestre	2, 3, 6
Totaux : 540 60					

BLOC 2 – C1B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 6 – Pratique artistique – C1B2 – Chant Prérequis pour accéder à UE 11 du bloc 3					
Chant	60	8	7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Art lyrique	30	4	7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Musique de chambre	30	6	3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15	2	1	Continu	1,3,5,7
Chant d'ensemble	60	3	1	Continu	1, 2, 5, 7
UE 7 – Cours périphériques – C1B2 – Chant Prérequis pour accéder à UE 12 du bloc 3					
Instrument – Piano (chanteurs)	30	2	1	Intermédiaire	1,2,7
Diction	30	2	1	Continu	1,3,5,7
Langues étrangères	15	2	1	Continu	2,3,4
UE 8 – Formation musicale – C1B2 – Chant Prérequis pour accéder à UE 13 du bloc 3					
Formation musicale	90	9	3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Analyse et écritures - écritures	60	4	1	Intermédiaire	2,3
Analyse et écritures	60	4	1	Continu	2,3,4

UE 9 – Culture générale – C1B2 – Chant					
Histoire de la musique	60	4	2	Continu	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
UE 10 – Cours d'initiation – C1B2 – Chant					
Encyclopédie de la musique	15	2	1	Quadrimestre	6
Introduction à la sociologie générale	30	2	1	Quadrimestre	4
Organologie	15	2	1	Quadrimestre	4,6
Totaux :	630	60			

BLOC 3 – C1B3					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 11 – Pratique artistique – C1B3 – Chant					
Chant	60	11	7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Art lyrique	30	4	7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Musique de chambre	30	5	3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15	2	1	Continu	1,3,5,7
Chant d'ensemble	60	3	1	Continu	1, 2, 5, 7
UE 12 – Cours périphériques – C1B3 – Chant					
Instrument – Piano (chanteurs)	30	2	1	Intermédiaire	1, 2, 7
Langues étrangères	15	2	1	Continu	2, 3, 4
Mouvement scénique	15	2	1	Continu	1,3,5,7
UE 13 – Formation musicale – C1B3 – Chant					
Formation musicale	90	9	3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Analyse et écritures - écritures	60	4	1	Intermédiaire	2,3
Analyse et écritures	60	4	1	Continu	2, 3, 4
UE 14 – Culture générale – C1B3 – Chant					
Histoire approfondie de la musique	60	4	2	Continu	3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30	2	2	Quadrimestre	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Questions liturgiques et religieuses	30	2	1	Quadrimestre	3, 4, 5, 6
Totaux :	615	60			

**** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en chant, l'étudiant doit être capable:

- 1) De produire avec la voix, en faisant la preuve de sa maîtrise technique et musicale, de sa connaissance du répertoire, de créativité et d'autonomie ;
- 2) De comprendre et de manipuler les éléments constitutifs de systèmes musicaux et des langues qu'il est amené à utiliser : écouter, analyser, déchiffrer et retranscrire par un système de notation ;
- 3) D'analyser et de mettre en oeuvre des outils permettant une analyse au service de l'interprétation des oeuvres
- 4) D'établir des liens pertinents avec le contexte esthétique, historique et sociologique des oeuvres et de développer un intérêt pour d'autres champs musicaux et littéraires ;
- 5) De travailler en ensembles et de développer les qualités relationnelles et professionnelles nécessaires aux travaux en groupe ainsi qu'au travail à distance via les réseaux en ligne ;
- 6) De s'orienter dans la littérature et la documentation musicales et informatiques, d'apprécier les différents supports en mettant en oeuvre des démarches analytiques et de faire des choix pertinents ;
- 7) D'acquérir une maîtrise suffisante de sa voix et de son corps en tant qu'outil du musicien.

Acquis d'apprentissage spécifiques (AAS)

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en chant, l'étudiant doit:

- 1) avoir acquis les principes de base de la maîtrise technique de sa voix.
- 2) avoir acquis les bases de gestes, vocal et corporel, corrects.
- 3) être capable d'interpréter et d'exprimer le répertoire conformément au style musical et au texte.
- 4) avoir parcouru un maximum de styles et de genres différents.
- 5) avoir acquis un degré d'autonomie lui permettant d'aborder un nouveau répertoire.
- 6) avoir mis en oeuvre les stratégies nécessaires pour développer son potentiel vocal et sa personnalité musicale.
- 7) avoir acquis les bases de la prononciation et de la compréhension des langues dans lesquelles il chante.
- 8) être capable d'analyser les pièces qu'il chante et de les replacer dans leur contexte (historique, théâtral...)

- 9) avoir acquis les bases de la gestion de son corps dans un espace scénique.
- 10) être capable de respecter des consignes de mise en scène.
- 11) être capable d'un réel échange musical avec le pianiste accompagnateur.
- 12) avoir acquis les bases nécessaires au travail de groupe (musique de chambre, chant choral...)

* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

BACHELIER EN MUSIQUE : CLARINETTE

Domaine : Musique (type long)

Premier cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2022-2023

BLOC 1 – C1B1					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 1 – Pratique artistique – C1B1 – Vents Prérequis pour accéder à UE 6 du bloc 2					
Instrument principal – clarinette	60	25	7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15	2	1	Continu	1, 2, 4, 5, 7
Orchestre	60	2	1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 7
Lecture et transposition – bois	15	2	1	Continu	1, 2, 7
UE 2 – Cours périphériques – C1B1 – Vents Prérequis pour accéder à UE 7 du bloc 2					
Chant d'ensemble	60	2	1	Continu	1, 2, 5, 7
Chant - initiation aux techniques vocales	30	2	1	Intermédiaire	7
Formation corporelle	30	2	1	Continu	7
UE 3 – Formation musicale – C1B1 – Vents Prérequis pour accéder à UE 8 du bloc 2					
Formation musicale	90	9	3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Rythmique et mouvement	30	2	1	Intermédiaire	7
UE 4 – Culture générale – C1B1 – Vents					
Histoire de la musique	60	4	2	Continu	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
UE 5 – Cours d'initiation – C1B1 – Vents					
Introduction à la psychologie générale	30	2	1	Quadrimestre	5
Acoustique	15	1	1	Quadrimestre	3
Informatique	15	1	1	Quadrimestre	2, 3, 6
Totaux :		540	60		

BLOC 2 – C1B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 6 – Pratique artistique – C1B2 – Vents Prérequis pour accéder à UE 11 du bloc 3					
Instrument principal – clarinette	60	13	7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Musique de chambre	30	8	3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15	2	1	Continu	1, 2, 4, 5, 7
Orchestre	60	2	1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 7
Lecture et transposition – bois	15	2	1	Continu	1, 2, 7
UE 7 – Cours périphériques – C1B2 – Vents Prérequis pour accéder à UE 12 du bloc 3					
Chant d'ensemble	60	2	1	Continu	1, 2, 5, 7
UE 8 – Formation musicale – C1B2 – Vents Prérequis pour accéder à UE 13 du bloc 3					
Formation musicale	90	9	3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Analyse et écritures - écritures	60	4	1	Intermédiaire	2,3

Analyse et écritures	60	4	1	Continu	2, 3, 4
UE 9 – Culture générale – C1B2 – Vents					
Histoire de la musique	60	4	2	Continu	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
UE 10 – Cours d'initiation – C1B2 – Vents					
Encyclopédie de la musique	15	2	1	Quadrimestre	6
Introduction à la sociologie générale	30	2	1	Quadrimestre	4
Organologie	15	2	1	Quadrimestre	4,6
Totaux :	600	60			

BLOC 3 – C1B3					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 11 – Pratique artistique – C1B3 – Vents					
Instrument principal – clarinette	60	16	7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Musique de chambre	30	7	3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15	2	1	Continu	1, 2, 4, 5, 7
Orchestre	60	2	1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 7
Lecture et transposition – bois	15	2	1	Continu	1, 2, 7
UE 12 – Cours périphériques – C1B3 – Vents					
Chant d'ensemble	60	2	1	Continu	1, 2, 5, 7
UE 13 – Formation musicale – C1B3 – Vents					
Formation musicale	90	9	3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Analyse et écritures - écritures	60	4	1	Intermédiaire	2,3
Analyse et écritures	60	4	1	Continu	2, 3, 4
UE 14 – Culture générale – C1B3 – Vents					
Histoire approfondie de la musique	60	4	2	Continu	3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30	2	2	Quadrimestre	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Questions liturgiques et religieuses	30	2	1	Quadrimestre	3, 4, 5, 6
Totaux :	600	60			

**** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en clarinette, l'étudiant doit être capable:

- 1) De produire à l'instrument, en faisant la preuve de sa maîtrise technique et musicale, de sa connaissance du répertoire, de créativité et d'autonomie ;
- 2) De comprendre et de manipuler les éléments constitutifs de systèmes musicaux qu'il est amené à utiliser : écouter, analyser, déchiffrer et retranscrire par un système de notation ;
- 3) D'analyser et de mettre en oeuvre des outils permettant une analyse au service de l'interprétation des oeuvres
- 4) D'établir des liens pertinents avec le contexte esthétique, historique et sociologique des oeuvres et de développer un intérêt pour d'autres champs musicaux ;
- 5) De travailler en ensembles et de développer les qualités relationnelles et professionnelles nécessaires aux travaux en groupe ainsi qu'au travail à distance via les réseaux en ligne ;
- 6) De s'orienter dans la littérature et la documentation musicales et informatiques, d'apprécier les différents supports en mettant en oeuvre des démarches analytiques et de faire des choix pertinents ;
- 7) D'acquérir une maîtrise suffisante de sa voix et de son corps en tant qu'outil du musicien.

Acquis d'apprentissage spécifiques (AAS)

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en clarinette, l'étudiant doit:

- 1) De produire (instrument, voix et écriture) en faisant la preuve de sa maîtrise technique et musicale, de sa connaissance du répertoire, de créativité et d'autonomie ;
- 2) D'établir des liens pertinents avec le contexte esthétique, historique et sociologique des oeuvres et de développer un intérêt pour d'autres champs musicaux
- 3) De travailler en ensembles et de développer les qualités relationnelles nécessaires aux travaux en groupe

4) D'acquérir une maîtrise suffisante de sa voix et de son corps en tant qu'outil du musicien

* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

BACHELIER EN MUSIQUE : CLAVECIN

Domaine : Musique (type long)

Premier cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2022-2023

BLOC 1 – C1B1					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 1 – Pratique artistique – C1B1 – Clavecin Prérequis pour accéder à UE 6 du bloc 2					
Instrument principal – clavecin	60	23	7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Harmonie pratique – Basse continue	30	6	4	Continu	1, 2, 3, 7
UE 2 – Cours périphériques – C1B1 – Clavecin Prérequis pour accéder à UE 7 du bloc 2					
Chant d'ensemble	60	2	1	Continu	1, 2, 5, 7
Chant - initiation aux techniques vocales	30	2	1	Intermédiaire	7
Formation corporelle	30	2	1	Continu	7
Instrument – clavier 2e instrument	15	2	1	Continu	1, 2, 4
UE 3 – Formation musicale – C1B1 – Clavecin Prérequis pour accéder à UE 8 du bloc 2					
Formation musicale	90	9	3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Rythmique et mouvement	30	2	1	Intermédiaire	7
UE 4 – Culture générale – C1B1 – Clavecin					
Histoire de la musique	60	4	2	Continu	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
UE 5 – Cours d'initiation – C1B1 – Clavecin					
Introduction à la psychologie générale	30	2	1	Quadrimestre	5
Acoustique	15	1	1	Quadrimestre	3
Informatique	15	1	1	Quadrimestre	2, 3, 6
Totaux :	495	60			

BLOC 2 – C1B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 6 – Pratique artistique – C1B2 – Clavecin Prérequis pour accéder à UE 11 du bloc 3					
Instrument principal – clavecin	60	11	7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Musique de chambre – Musique ancienne	30	5	3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Harmonie pratique – Basse continue	30	6	4	Continu	1, 2, 3, 7
UE 7 – Cours périphériques – C1B2 – Clavecin Prérequis pour accéder à UE 12 du bloc 3					
Chant d'ensemble	60	2	1	Continu	1, 2, 5, 7
Instrument – clavier 2e instrument	15	2	1	Continu	1, 2, 4
UE 8 – Formation musicale – C1B2 – Clavecin Prérequis pour accéder à UE 13 du bloc 3					
Formation musicale	90	9	3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Analyse et écritures - écritures	60	4	1	Intermédiaire	2,3
Analyse et écritures	60	4	1	Continu	2, 3, 4

Écritures	30	3	1	Continu	2, 3, 4
UE 9 – Culture générale – C1B2 – Clavecin					
Histoire de la musique	60	4	2	Continu	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
UE 10 – Cours d'initiation – C1B2 – Clavecin					
Encyclopédie de la musique	15	2	1	Quadrimestre	6
Introduction à la sociologie générale	30	2	1	Quadrimestre	4
Organologie	15	2	1	Quadrimestre	4,6
Totaux :	585	60			

BLOC 3 – C1B3					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 11 – Pratique artistique – C1B3 – Clavecin					
Instrument principal – clavecin	60	13	7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Musique de chambre – Musique ancienne	30	4	3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Harmonie pratique – Basse continue	45	8	4	Continu	1, 2, 3, 7
UE 12 – Cours périphériques – C1B3 – Clavecin					
Chant d'ensemble	60	2	1	Continu	1, 2, 5, 7
Théorie de la musique ancienne	30	2	1	Continu	2, 3, 4, 6
Instrument – clavier 2e instrument	15	2	1	Continu	1, 2, 4
UE 13 – Formation musicale – C1B3 – Clavecin					
Formation musicale	90	9	3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Analyse et écritures - écritures	60	4	1	Intermédiaire	2,3
Écritures	60	4	1	Continu	2, 3, 4
UE 14 – Culture générale – C1B3 – Clavecin					
Histoire approfondie de la musique	60	4	2	Continu	3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30	2	2	Quadrimestre	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Questions liturgiques et religieuses	30	2	1	Quadrimestre	3, 4, 5, 6
Totaux :	600	60			

**** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en clavecin, l'étudiant doit être capable:

- 1) De produire à l'instrument, en faisant la preuve de sa maîtrise technique et musicale, de sa connaissance du répertoire, de créativité et d'autonomie ;
- 2) De comprendre et de manipuler les éléments constitutifs de systèmes musicaux qu'il est amené à utiliser : écouter, analyser, déchiffrer et retranscrire par un système de notation ;
- 3) D'analyser et de mettre en oeuvre des outils permettant une analyse au service de l'interprétation des oeuvres
- 4) D'établir des liens pertinents avec le contexte esthétique, historique et sociologique des oeuvres et de développer un intérêt pour d'autres champs musicaux ;
- 5) De travailler en ensembles et de développer les qualités relationnelles et professionnelles nécessaires aux travaux en groupe ainsi qu'au travail à distance via les réseaux en ligne ;
- 6) De s'orienter dans la littérature et la documentation musicales et informatiques, d'apprécier les différents supports en mettant en oeuvre des démarches analytiques et de faire des choix pertinents ;
- 7) D'acquérir une maîtrise suffisante de sa voix et de son corps en tant qu'outil du musicien.

Acquis d'apprentissage spécifiques (AAS)

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en clavecin, l'étudiant doit:

- 1) se tenir à l'instrument de façon optimale, gérer sa posture physique et son positionnement instrumental, maîtriser les bases de la gestique instrumentale (AAT 1, 7)
- 2) faire preuve d'un sens rythmique clair et cohérent (AAT 1, 2, 7)

- 3) chercher et maîtriser la qualité du son, du toucher (AAT 1, 7)
conduire son discours musical avec cohérence et intelligence : structure de la forme et des phrases,
- 4) articulations, adéquation stylistique, utilisation des moyens expressifs propres à l'instrument. Il aura choisi et utilisera comme support une édition adéquate (AAT 1, 2, 3, 4, 6, 7)
- 5) avoir découvert les bases du répertoire, en abordant différentes époques, différents styles et genres musicaux, alliant les connaissances et les pratiques historiques qui s'y rapportent (AAT 1, 2, 3, 4, 6, 7)
- 6) gérer l'apprentissage de nouveau répertoire de façon autonome par le développement et la mise au point d'une méthode de travail efficace et adaptée (AAT 1, 2, 4, 6)
- 7) avoir abordé tous les aspects techniques dans du répertoire varié, des méthodes et des exercices spécifiques (AAT 1, 2, 6, 7)
- 8) gérer sa prestation et sa présence sur scène de façon professionnelle, pouvoir élaborer un programme cohérent (AAT 1, 2, 4, 6, 7)
- 9) gérer de façon autonome l'apprentissage abouti d'une pièce imposée du répertoire dans un esprit de découverte du répertoire (AAT 1, 2, 3, 4, 7)
- 10) avoir développé les bases de la lecture à vue (gestion rythmique et stylistique) dans un esprit de découverte du répertoire (AAT 1, 2, 3, 4, 7)

* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

BACHELIER EN MUSIQUE : CONTREBASSE

Domaine : Musique (type long)

Premier cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2022-2023

BLOC 1 – C1B1					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 1 – Pratique artistique – C1B1 – Cordes frottées Prérequis pour accéder à UE 6 du bloc 2					
Instrument principal – contrebasse	60	25	7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15	2	1	Continu	1, 2, 4, 5, 7
Orchestre	60	2	1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 7
Lecture et transposition – cordes frottées	15	2	1	Continu	1, 2, 7
UE 2 – Cours périphériques – C1B1 – Cordes frottées Prérequis pour accéder à UE 7 du bloc 2					
Chant d'ensemble	60	2	1	Continu	1, 2, 5, 7
Chant - initiation aux techniques vocales	30	2	1	Intermédiaire	7
Formation corporelle	30	2	1	Continu	7
UE 3 – Formation musicale – C1B1 – Cordes frottées Prérequis pour accéder à UE 8 du bloc 2					
Formation musicale	90	9	3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Rythmique et mouvement	30	2	1	Intermédiaire	7
UE 4 – Culture générale – C1B1 – Cordes frottées					
Histoire de la musique	60	4	2	Continu	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
UE 5 – Cours d'initiation – C1B1 – Cordes frottées					
Introduction à la psychologie générale	30	2	1	Quadrimestre	5
Acoustique	15	1	1	Quadrimestre	3
Informatique	15	1	1	Quadrimestre	2, 3, 6
Totaux :	540	60			

BLOC 2 – C1B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 6 – Pratique artistique – C1B2 – Cordes frottées Prérequis pour accéder à UE 11 du bloc 3					
Instrument principal – contrebasse	60	13	7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Musique de chambre	30	8	3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15	2	1	Continu	1, 2, 4, 5, 7
Orchestre	60	2	1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 7
Lecture et transposition – cordes frottées	15	2	1	Continu	1, 2, 7
UE 7 – Cours périphériques – C1B2 – Cordes frottées Prérequis pour accéder à UE 12 du bloc 3					
Chant d'ensemble	60	2	1	Continu	1, 2, 5, 7
UE 8 – Formation musicale – C1B2 – Cordes frottées Prérequis pour accéder à UE 13 du bloc 3					
Formation musicale	90	9	3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Analyse et écritures - écritures	60	4	1	Intermédiaire	2,3

Analyse et écritures	60	4	1	Continu	2, 3, 4
UE 9 – Culture générale – C1B2 – Cordes frottées					
Histoire de la musique	60	4	2	Continu	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
UE 10 – Cours d'initiation – C1B2 – Cordes frottées					
Encyclopédie de la musique	15	2	1	Quadrimestre	6
Introduction à la sociologie générale	30	2	1	Quadrimestre	4
Organologie	15	2	1	Quadrimestre	4,6
Totaux :		600	60		

BLOC 3 – C1B3					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 11 – Pratique artistique – C1B3 – Cordes frottées					
Instrument principal – contrebasse	60	16	7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Musique de chambre	30	7	3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15	2	1	Continu	1, 2, 4, 5, 7
Orchestre	60	2	1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 7
Lecture et transposition – cordes frottées	15	2	1	Continu	1, 2, 7
UE 12 – Cours périphériques – C1B3 – Cordes frottées					
Chant d'ensemble	60	2	1	Continu	1, 2, 5, 7
UE 13 – Formation musicale – C1B3 – Cordes frottées					
Formation musicale	90	9	3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Analyse et écritures - écritures	60	4	1	Intermédiaire	2,3
Analyse et écritures	60	4	1	Continu	2, 3, 4
UE 14 – Culture générale – C1B3 – Cordes frottées					
Histoire approfondie de la musique	60	4	2	Continu	3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30	2	2	Quadrimestre	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Questions liturgiques et religieuses	30	2	1	Quadrimestre	3, 4, 5, 6
Totaux :		600	60		

**** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en contrebasse, l'étudiant doit être capable:

- 1) De produire à l'instrument, en faisant la preuve de sa maîtrise technique et musicale, de sa connaissance du répertoire, de créativité et d'autonomie ;
- 2) De comprendre et de manipuler les éléments constitutifs de systèmes musicaux qu'il est amené à utiliser : écouter, analyser, déchiffrer et retranscrire par un système de notation ;
- 3) D'analyser et de mettre en oeuvre des outils permettant une analyse au service de l'interprétation des oeuvres
- 4) D'établir des liens pertinents avec le contexte esthétique, historique et sociologique des oeuvres et de développer un intérêt pour d'autres champs musicaux ;
- 5) De travailler en ensembles et de développer les qualités relationnelles et professionnelles nécessaires aux travaux en groupe ainsi qu'au travail à distance via les réseaux en ligne ;
- 6) De s'orienter dans la littérature et la documentation musicales et informatiques, d'apprécier les différents supports en mettant en oeuvre des démarches analytiques et de faire des choix pertinent ;
- 7) D'acquérir une maîtrise suffisante de sa voix et de son corps en tant qu'outil du musicien.

Acquis d'apprentissage spécifiques (AAS)

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en contrebasse, l'étudiant doit:

- 1) S'asseoir à l'instrument de façon optimale, gérer sa posture physique et son positionnement instrumental (AAT 7)
- 2) Faire preuve d'un sens rythmique clair et cohérent (AAT 1, 7)
- 3) Maîtriser la qualité de son instrumental (AAT 1, 7)
- 4) Conduire son discours musical avec cohérence et intelligence : structure de la forme et des phrases, adéquation stylistique. Il aura choisi et utilisera comme support une édition adéquate (AAT 1, 2, 3, 4, 6)

- 5) Avoir découvert les bases du répertoire de la contrebasse, d'époques et de styles différents (AAT 1, 4, 6)
- 6) Maîtriser la mémorisation de son répertoire lors de prestations publiques par une stratégie de travail organisée et adaptée (AAT 1, 2, 3)
- 7) Gérer l'apprentissage de nouveau répertoire de façon autonome par le développement et la mise au point d'une méthode de travail efficace et adaptée (AAT 1, 2, 6)
- 8) Avoir abordé tous les aspects de la technique de la contrebasse dans du répertoire varié, des méthodes et des exercices spécifiques (AAT 1, 2, 6, 7)
- 9) Gérer sa prestation et sa présence sur scène de façon professionnelle (AAT 1, 7)
- 10) Maîtriser les bases de la gestique instrumentale : traduction d'un texte musical par l'utilisation du physique (chaîne de tous les leviers) (AAT 1, 7)
- 11) Gérer de façon autonome l'apprentissage abouti d'une pièce imposée du répertoire dans un délai imparti (AAT 1, 2, 3, 4, 7)
- 12) Avoir développé les bases de la lecture à vue (gestion rythmique et stylistique) dans un esprit de découverte du répertoire (AAT 1, 2, 3, 4, 7)

* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

BACHELIER EN MUSIQUE : COR

Domaine : Musique (type long)

Premier cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2022-2023

BLOC 1 – C1B1					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 1 – Pratique artistique – C1B1 – Vents					
Prérequis pour accéder à UE 6 du bloc 2					
Instrument principal – cor	60	25	7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15	2	1	Continu	1, 2, 4, 5, 7
Orchestre	60	2	1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 7
Lecture et transposition – cuivres	15	2	1	Continu	1, 2, 7
UE 2 – Cours périphériques – C1B1 – Vents					
Prérequis pour accéder à UE 7 du bloc 2					
Chant d'ensemble	60	2	1	Continu	1, 2, 5, 7
Chant - initiation aux techniques vocales	30	2	1	Intermédiaire	7
Formation corporelle	30	2	1	Continu	7
UE 3 – Formation musicale – C1B1 – Vents					
Prérequis pour accéder à UE 8 du bloc 2					
Formation musicale	90	9	3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Rythmique et mouvement	30	2	1	Intermédiaire	7
UE 4 – Culture générale – C1B1 – Vents					
Histoire de la musique	60	4	2	Continu	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
UE 5 – Cours d'initiation – C1B1 – Vents					
Introduction à la psychologie générale	30	2	1	Quadrimestre	5
Acoustique	15	1	1	Quadrimestre	3
Informatique	15	1	1	Quadrimestre	2, 3, 6
Totaux :	540	60			

BLOC 2 – C1B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 6 – Pratique artistique – C1B2 – Vents					
Prérequis pour accéder à UE 11 du bloc 3					
Instrument principal – cor	60	13	7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Musique de chambre	30	8	3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15	2	1	Continu	1, 2, 4, 5, 7
Orchestre	60	2	1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 7
Lecture et transposition – cuivres	15	2	1	Continu	1, 2, 7
UE 7 – Cours périphériques – C1B2 – Vents					
Prérequis pour accéder à UE 12 du bloc 3					
Chant d'ensemble	60	2	1	Continu	1, 2, 5, 7
UE 8 – Formation musicale – C1B2 – Vents					
Prérequis pour accéder à UE 13 du bloc 3					
Formation musicale	90	9	3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Analyse et écritures - écritures	60	4	1	Intermédiaire	2,3
Analyse et écritures	60	4	1	Continu	2, 3, 4

UE 9 – Culture générale – C1B2 – Vents					
Histoire de la musique	60	4	2	Continu	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
UE 10 – Cours d'initiation – C1B2 – Vents					
Encyclopédie de la musique	15	2	1	Quadrimestre	6
Introduction à la sociologie générale	30	2	1	Quadrimestre	4
Organologie	15	2	1	Quadrimestre	4,6
Totaux :	600	60			

BLOC 3 – C1B3					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 11 – Pratique artistique – C1B3 – Vents					
Instrument principal – cor	60	16	7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Musique de chambre	30	7	3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15	2	1	Continu	1, 2, 4, 5, 7
Orchestre	60	2	1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 7
Lecture et transposition – cuivres	15	2	1	Continu	1, 2, 7
UE 12 – Cours périphériques – C1B3 – Vents					
Chant d'ensemble	60	2	1	Continu	1, 2, 5, 7
UE 13 – Formation musicale – C1B3 – Vents					
Formation musicale	90	9	3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Analyse et écritures - écritures	60	4	1	Intermédiaire	2,3
Analyse et écritures	60	4	1	Continu	2, 3, 4
UE 14 – Culture générale – C1B3 – Vents					
Histoire approfondie de la musique	60	4	2	Continu	3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30	2	2	Quadrimestre	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Questions liturgiques et religieuses	30	2	1	Quadrimestre	3, 4, 5, 6
Totaux :	600	60			

**** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en cor, l'étudiant doit être capable:

- 1) De produire à l'instrument, en faisant la preuve de sa maîtrise technique et musicale, de sa connaissance du répertoire, de créativité et d'autonomie ;
- 2) De comprendre et de manipuler les éléments constitutifs de systèmes musicaux qu'il est amené à utiliser : écouter, analyser, déchiffrer et retranscrire par un système de notation ;
- 3) D'analyser et de mettre en oeuvre des outils permettant une analyse au service de l'interprétation des oeuvres
- 4) D'établir des liens pertinents avec le contexte esthétique, historique et sociologique des oeuvres et de développer un intérêt pour d'autres champs musicaux ;
- 5) De travailler en ensembles et de développer les qualités relationnelles et professionnelles nécessaires aux travaux en groupe ainsi qu'au travail à distance via les réseaux en ligne ;
- 6) De s'orienter dans la littérature et la documentation musicales et informatiques, d'apprécier les différents supports en mettant en oeuvre des démarches analytiques et de faire des choix pertinents ;
- 7) D'acquérir une maîtrise suffisante de sa voix et de son corps en tant qu'outil du musicien.

Acquis d'apprentissage spécifiques (AAS)

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en cor, l'étudiant doit:

- 1) Prise de conscience des différentes matières enseignées (Chant, Histoire, Analyse etc. .) et de leur apport direct avec l'interprétation instrumentale.
- 2) Développement de la Technique instrumentale. Respiration. Gestion des phases et surtout élaboration d'un plans de travail adapté .
- 3) Prise de conscience artistique et musicale dans le cadre du développement des contacts avec les différents milieux professionnels Orchestrale, pédagogique et concertant .
- 4) Développement d'un plan de carrière et début d'implication dans l'organisation d'événements culturels et musicaux

* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

BACHELIER EN MUSIQUE : FLûTE À BEC

Domaine : Musique (type long)

Premier cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2022-2023

BLOC 1 – C1B1					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 1 – Pratique artistique – C1B1 – Flûte à bec					
Prérequis pour accéder à UE 6 du bloc 2					
Instrument principal – flûte à bec	60	24	7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15	2	1	Continu	1, 2, 4, 5, 7
Lecture et transposition – bois (musique ancienne)	15	2	1	Continu	1, 2, 7
Harmonie pratique – Basse continue	15	3	1	Continu	1, 2, 3, 7
UE 2 – Cours périphériques – C1B1 – Flûte à bec					
Prérequis pour accéder à UE 7 du bloc 2					
Chant d'ensemble	60	2	1	Continu	1, 2, 5, 7
Chant - initiation aux techniques vocales	30	2	1	Intermédiaire	7
Formation corporelle	30	2	1	Continu	7
UE 3 – Formation musicale – C1B1 – Flûte à bec					
Prérequis pour accéder à UE 8 du bloc 2					
Formation musicale	90	9	3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Rythmique et mouvement	30	2	1	Intermédiaire	7
UE 4 – Culture générale – C1B1 – Flûte à bec					
Histoire de la musique	60	4	2	Continu	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
UE 5 – Cours d'initiation – C1B1 – Flûte à bec					
Introduction à la psychologie générale	30	2	1	Quadrimestre	5
Acoustique	15	1	1	Quadrimestre	3
Informatique	15	1	1	Quadrimestre	2, 3, 6
Totaux : 495 60					

BLOC 2 – C1B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 6 – Pratique artistique – C1B2 – Flûte à bec					
Prérequis pour accéder à UE 11 du bloc 3					
Instrument principal – flûte à bec	60	15	7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Musique de chambre – Musique ancienne	30	4	3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15	2	1	Continu	1, 2, 4, 5, 7
Lecture et transposition – bois (musique ancienne)	15	2	1	Continu	1, 2, 7
Harmonie pratique – Basse continue	30	4	2	Continu	1, 2, 3, 7
UE 7 – Cours périphériques – C1B2 – Flûte à bec					
Prérequis pour accéder à UE 12 du bloc 3					
Chant d'ensemble	60	2	1	Continu	1, 2, 5, 7
UE 8 – Formation musicale – C1B2 – Flûte à bec					
Prérequis pour accéder à UE 13 du bloc 3					
Formation musicale	90	9	3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Analyse et écritures – écritures	60	4	1	Intermédiaire	2,3

Analyse et écritures	60	4	1	Continu	2, 3, 4
UE 9 – Culture générale – C1B2 – Flûte à bec					
Histoire de la musique	60	4	2	Continu	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
UE 10 – Cours d'initiation – C1B2 – Flûte à bec					
Encyclopédie de la musique	15	2	1	Quadrimestre	6
Introduction à la sociologie générale	30	2	1	Quadrimestre	4
Organologie	15	2	1	Quadrimestre	4,6
Totaux :	570	60			

BLOC 3 – C1B3					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 11 – Pratique artistique – C1B3 – Flûte à bec					
Instrument principal – flûte à bec	60	15	7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Musique de chambre – Musique ancienne	30	4	3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15	2	1	Continu	1, 2, 4, 5, 7
Lecture et transposition – bois (musique ancienne)	15	2	1	Continu	1, 2, 7
Harmonie pratique – Basse continue	30	4	2	Continu	1, 2, 3, 7
UE 12 – Cours périphériques – C1B3 – Flûte à bec					
Chant d'ensemble	60	2	1	Continu	1, 2, 5, 7
Théorie de la musique ancienne	30	2	1	Continu	2, 3, 4, 6
UE 13 – Formation musicale – C1B3 – Flûte à bec					
Formation musicale	90	9	3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Analyse et écritures – écritures	60	4	1	Intermédiaire	2,3
Analyse et écritures	60	4	1	Continu	2,3
UE 14 – Culture générale – C1B3 – Flûte à bec					
Histoire approfondie de la musique	60	4	2	Continu	3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30	2	2	Quadrimestre	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Questions liturgiques et religieuses	30	2	1	Quadrimestre	3, 4, 5, 6
Totaux :	600	60			

** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en flûte à bec, l'étudiant doit être capable:

- 1) De produire à l'instrument, synthèse sonore, échantillonnage, voix et écriture en faisant la preuve de sa maîtrise technique et musicale, de sa connaissance du répertoire, de créativité et d'autonomie ;
- 2) De comprendre et de manipuler les éléments constitutifs de systèmes musicaux qu'il est amené à utiliser : écouter, analyser, déchiffrer et retranscrire par un système de notation ;
- 3) D'analyser et de mettre en oeuvre des outils permettant une analyse au service de l'interprétation des oeuvres
- 4) D'établir des liens pertinents avec le contexte esthétique, historique et sociologique des oeuvres et de développer un intérêt pour d'autres champs musicaux ;
- 5) De travailler en ensembles et de développer les qualités relationnelles et professionnelles nécessaires aux travaux en groupe ainsi qu'au travail à distance via les réseaux en ligne ;
- 6) De s'orienter dans la littérature et la documentation musicales et informatiques, d'apprécier les différents supports en mettant en oeuvre des démarches analytiques et de faire des choix pertinents ;
- 7) D'acquérir une maîtrise suffisante de sa voix et de son corps ainsi que des nouveaux contrôleurs électroniques en tant qu'outil du musicien.

Acquis d'apprentissage spécifiques (AAS)

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en flûte à bec, l'étudiant doit:

- 1) Prise de conscience des différentes matières enseignées (Chant, Histoire, Analyse etc. .) et de leur apport direct avec l'interprétation instrumentale.

- 2) Développement de la Technique instrumentale. Respiration. Gestion des phases et surtout élaboration d'un plans de travail adapté .
- 3) Prise de conscience artistique et musicale dans le cadre du développement des contacts avec les différents milieux professionnels Orchestrale, pédagogique et concertant .
- 4) Développement d'un plan de carrière et début d'implication dans l'organisation d'événements culturels et musicaux

* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

BACHELIER EN MUSIQUE : FLÛTE TRAVERSIÈRE

Domaine : Musique (type long)

Premier cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2022-2023

BLOC 1 – C1B1					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 1 – Pratique artistique – C1B1 – Vents Prérequis pour accéder à UE 6 du bloc 2					
Instrument principal – flûte traversière	60	25	7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15	2	1	Continu	1, 2, 4, 5, 7
Orchestre	60	2	1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 7
Lecture et transposition – bois	15	2	1	Continu	1, 2, 7
UE 2 – Cours périphériques – C1B1 – Vents Prérequis pour accéder à UE 7 du bloc 2					
Chant d'ensemble	60	2	1	Continu	1, 2, 5, 7
Chant - initiation aux techniques vocales	30	2	1	Intermédiaire	7
Formation corporelle	30	2	1	Continu	7
UE 3 – Formation musicale – C1B1 – Vents Prérequis pour accéder à UE 8 du bloc 2					
Formation musicale	90	9	3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Rythmique et mouvement	30	2	1	Intermédiaire	7
UE 4 – Culture générale – C1B1 – Vents					
Histoire de la musique	60	4	2	Continu	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
UE 5 – Cours d'initiation – C1B1 – Vents					
Introduction à la psychologie générale	30	2	1	Quadrimestre	5
Acoustique	15	1	1	Quadrimestre	3
Informatique	15	1	1	Quadrimestre	2, 3, 6
Totaux :	540	60			

BLOC 2 – C1B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 6 – Pratique artistique – C1B2 – Vents Prérequis pour accéder à UE 11 du bloc 3					
Instrument principal – flûte traversière	60	13	7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Musique de chambre	30	8	3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15	2	1	Continu	1, 2, 4, 5, 7
Orchestre	60	2	1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 7
Lecture et transposition – bois	15	2	1	Continu	1, 2, 7
UE 7 – Cours périphériques – C1B2 – Vents Prérequis pour accéder à UE 12 du bloc 3					
Chant d'ensemble	60	2	1	Continu	1, 2, 5, 7
UE 8 – Formation musicale – C1B2 – Vents Prérequis pour accéder à UE 13 du bloc 3					
Formation musicale	90	9	3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7

Analyse et écritures - écritures	60	4	1	Intermédiaire	2,3
Analyse et écritures	60	4	1	Continu	2, 3, 4
UE 9 – Culture générale – C1B2 – Vents					
Histoire de la musique	60	4	2	Continu	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
UE 10 – Cours d'initiation – C1B2 – Vents					
Encyclopédie de la musique	15	2	1	Quadrimestre	6
Introduction à la sociologie générale	30	2	1	Quadrimestre	4
Organologie	15	2	1	Quadrimestre	4,6
Totaux :	600	60			

BLOC 3 – C1B3					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 11 – Pratique artistique – C1B3 – Vents					
Instrument principal – flûte traversière	60	16	7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Musique de chambre	30	7	3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15	2	1	Continu	1, 2, 4, 5, 7
Orchestre	60	2	1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 7
Lecture et transposition – bois	15	2	1	Continu	1, 2, 7
UE 12 – Cours périphériques – C1B3 – Vents					
Chant d'ensemble	60	2	1	Continu	1, 2, 5, 7
UE 13 – Formation musicale – C1B3 – Vents					
Formation musicale	90	9	3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Analyse et écritures - écritures	60	4	1	Intermédiaire	2,3
Analyse et écritures	60	4	1	Continu	2, 3, 4
UE 14 – Culture générale – C1B3 – Vents					
Histoire approfondie de la musique	60	4	2	Continu	3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30	2	2	Quadrimestre	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Questions liturgiques et religieuses	30	2	1	Quadrimestre	3, 4, 5, 6
Totaux :	600	60			

**** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en flûte traversière, l'étudiant doit être capable:

- 1) De produire à l'instrument, en faisant la preuve de sa maîtrise technique et musicale, de sa connaissance du répertoire, de créativité et d'autonomie ;
- 2) De comprendre et de manipuler les éléments constitutifs de systèmes musicaux qu'il est amené à utiliser : écouter, analyser, déchiffrer et retranscrire par un système de notation ;
- 3) D'analyser et de mettre en oeuvre des outils permettant une analyse au service de l'interprétation des oeuvres
- 4) D'établir des liens pertinents avec le contexte esthétique, historique et sociologique des oeuvres et de développer un intérêt pour d'autres champs musicaux ;
- 5) De travailler en ensembles et de développer les qualités relationnelles et professionnelles nécessaires aux travaux en groupe ainsi qu'au travail à distance via les réseaux en ligne ;
- 6) De s'orienter dans la littérature et la documentation musicales et informatiques, d'apprécier les différents supports en mettant en oeuvre des démarches analytiques et de faire des choix pertinents ;
- 7) D'acquérir une maîtrise suffisante de sa voix et de son corps en tant qu'outil du musicien.

Acquis d'apprentissage spécifiques (AAS)

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en flûte traversière, l'étudiant doit:

- 1) Prise de conscience des différentes matières enseignées (Chant, Histoire, Analyse etc. .) et de leur apport direct avec l'interprétation instrumentale.
- 2) Développement de la Technique instrumentale. Respiration. Gestion des phases et surtout élaboration d'un plans de travail adapté.

- 3) Prise de conscience artistique et musicale dans le cadre du développement des contacts avec les différents milieux professionnels Orchestrale, pédagogique et concertant .
- 4) Développement d'un plan de carrière et début d'implication dans l'organisation d'événements culturels et musicaux

* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

BACHELIER EN MUSIQUE : FORMATION MUSICALE

Domaine : Musique (type court)
Programme d'études organisé en Unités d'enseignement



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppin 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2022-2023

BLOC 1 – C1B1					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 1 – Pratique artistique – C1B1 – Formation musicale					
Prérequis pour accéder à UE 6 du BLOC 2					
Méthodologie spécialisée – FM	60	11	6	Continu	4, 5, 6, 8
Créativité musicale	30	2	2	Continu	4, 5, 6, 8
Stages d'observation et d'enseignement	60	4	2	Continu	4, 5, 6, 8
UE 2 – Cours périphériques – C1B1 – Formation musicale					
Prérequis pour accéder à UE 7 du BLOC 2					
Chant d'ensemble	60	2	1	Continu	1, 2, 7
Chant - initiation aux techniques vocales	30	4	1	Intermédiaire	1
Formation corporelle	30	2	1	Continu	1
Accompagnement – pratiques musicales collectives	30	4	1	Intermédiaire	1
Harmonie pratique	30	2	1	Intermédiaire	2, 3, 6
UE 3 – Formation musicale – C1B1 – Formation musicale					
Prérequis pour accéder à UE 8 du BLOC 2					
Formation musicale	90	9	3	Intermédiaire	1, 2, 5
Rythmique et mouvement	30	2	1	Intermédiaire	1
UE 4 – Culture générale – C1B1 – Formation musicale					
Auditions commentées	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Histoire de la musique	60	4	3	Continu	3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30	2	3	Quadrimestre	3, 4, 5, 6
UE 5 – Cours d'initiation – C1B1 – Formation musicale					
Introduction à la psychologie générale	30	2	1	Quadrimestre	6,7
Acoustique	15	2	1	Quadrimestre	2
Informatique	30	2	1	Continu	2
Approche de l'ethnomusicologie	30	2	1	Quadrimestre	3,5
Totaux : 675 60					

BLOC 2 – C1B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 6 – Pratique artistique – C1B2 – Formation musicale					
Prérequis pour accéder à UE 11 du BLOC 3					
Méthodologie spécialisée – FM	60	6	7	Continu	4, 5, 6, 8
Créativité musicale	30	2	2	Continu	4, 5, 6, 8
Direction de chœur	30	2	1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 7, 8
Psychopédagogie - connaissances psychologiques, socio-affectives et relationnelles	30	4	1	Quadrimestre	4, 5, 6, 8
Psychopédagogie - connaissances sociologiques et culturelles	30	2	1	Quadrimestre	4, 5, 6, 8
Stages (d'observation et d'enseignement)	60	2	3	Continu	4, 5, 6, 8
UE 7 – Cours périphériques – C1B2 – Formation musicale					
Prérequis pour accéder à UE 12 du BLOC 3					
Chant d'ensemble	60	2	1	Continu	1, 2, 7
Chant – initiation aux techniques vocales	30	2	1	Intermédiaire	1

Accompagnement – pratiques musicales collectives	30	2	1	Intermédiaire	1
Harmonie pratique	30	2	1	Intermédiaire	2, 3, 6
UE 8 – Formation musicale – C1B2 – Formation musicale					
Prérequis pour accéder à UE 13 du BLOC 3					
Formation musicale	90	9	3	Intermédiaire	1, 2, 5
Analyse et écritures - écritures	60	4	1	Intermédiaire	2, 3, 6
Analyse et écritures	60	3	1	Continu	2, 3, 6
Rythmique et mouvement	30	2	1	Continu	1
UE 9 – Culture générale – C1B2 – Formation musicale					
Auditions commentées	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Histoire de la musique	60	3	3	Continu	3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30	2	3	Quadrimestre	3, 4, 5, 6
UE 10 – Cours d'initiation – C1B2 - Formation musicale					
Organologie	15	2	1	Quadrimestre	3,4
Encyclopédie de la musique	15	2	1	Quadrimestre	4
Techniques interactives (techniques de communication)	30	2	1	Quadrimestre	7
Informatique	30	1	1	Continu	2
Totaux :	840	60			

BLOC 3 – C1B3					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 11 – Pratique artistique – C1B3 - Formation musicale					
Méthodologie spécialisée – FM	60	5	7	Continu	4, 5, 6, 8
Créativité musicale	30	2	2	Continu	4, 5, 6, 8
Psychopédagogie - connaissances psychologiques, socio-affectives et relationnelles	30	2	1	Quadrimestre	4, 5, 6, 8
Psychopédagogie – connaissances sociologiques et culturelles	30	2	1	Quadrimestre	4, 5, 6, 8
Stages d'observation et d'enseignement	60	2	3	Continu	4, 5, 6, 8
Travail de fin d'études	30	3	3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8
UE 12 – Cours périphériques – C1B3 - Formation musicale					
Chant d'ensemble	60	2	1	Continu	1, 2, 7
Chant - Initiation aux techniques vocales	30	2	1	Intermédiaire	1
Accompagnement – pratiques musicales collectives	30	2	1	Intermédiaire	1
Harmonie pratique	30	2	1	Intermédiaire	2, 3, 6
UE 13 - Formation musicale – C1B3 - Formation musicale					
Formation musicale	90	9	3	Intermédiaire	1, 2, 5
Analyse et écritures - écritures	60	4	1	Intermédiaire	2, 3, 6
Analyse et écritures	60	3	1	Continu	2, 3, 6
Formation aux langages contemporains	30	2	1	Continu	1, 2, 7
Rythmique et mouvement	30	2	1	Intermédiaire	1
UE 14 – Culture générale – C1B3 - Formation musicale					
Auditions commentées	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	60	4	2	Continu	3, 4, 5, 6
Questions religieuses et liturgiques	30	2	1	Quadrimestre	3, 4, 5, 6
UE 15 – Cours d'initiation – C1B3 - Formation musicale					
Marketing	30	2	1	Quadrimestre	7
Aspects légaux et juridiques	15	2	1	Quadrimestre	8
Introduction à la philosophie	30	2	1	Quadrimestre	3
Totaux :	855	60			

** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)

A la fin du cycle dit « baccalauréat de type court » en Formation Musicale l'étudiant doit être capable :

- 1) D'acquérir une maîtrise suffisante de sa voix, de son corps et d'un instrument accompagnateur en tant qu'outil du musicien.

- 2) De comprendre et de manipuler les éléments constitutifs de systèmes musicaux qu'il est amené à utiliser : écouter, analyser, déchiffrer et retranscrire par un système de notation ;
- 3) D'établir des liens pertinents avec le contexte esthétique, historique et sociologique du répertoire qu'il est amené à utiliser, de faire des recherches et de développer un intérêt pour d'autres champs musicaux ;
- 4) De s'orienter dans la littérature et la documentation psycho-pédagogique, didactique et pédagogique en faisant preuve d'esprit critique pour faire des choix pertinents ;
- 5) De concevoir, de mettre en œuvre et de créer des dispositifs d'enseignement visant à développer la pratique musicale, la créativité et l'ouverture culturelle.
- 6) De justifier sa pratique pédagogique par une analyse réflexive en lien avec les différents concepts théoriques.
- 7) De travailler en équipe et de développer les qualités relationnelles nécessaires aux travaux en groupe ;
- 8) De créer une relation pédagogique propice aux apprentissages en développant une identité d'enseignant qui agit et fait agir de façon éthique, démocratique et responsable.

Acquis d'apprentissage spécifiques (AAS)

A la fin du cycle dit « baccalauréat de type court » en Formation musicale, l'étudiant doit :

- 1) Maîtriser les compétences techniques indispensables pour être un modèle et un pédagogue de la formation musicale : justesse et bonne intonation dans le chant, sens de la pulsation et sens rythmique, expertise de la lecture solfégique et de l'audition (AAT 1,2)
- 2) Chanter et maîtriser un ou plusieurs instruments avec intelligence musicale (expression, références esthétiques) (AAT 1,2,3)
- 3) Maîtriser un instrument polyphonique, si possible le clavier, pour accompagner les cours tout en étant capable de chanter et/ou d'écouter attentivement les élèves accompagnés (AAT 1)
- 4) Choisir ses stratégies d'enseignement à la lumière de connaissances musicales et pédagogiques documentées et argumentées de façon critique (AAT 3, 4,5, 6)
- 5) Montrer sa connaissance des répertoires variés pouvant être des supports pour l'enseignement de la FM (AAT 2, 3, 5)
- 6) Se constituer un répertoire de base de mémoire de chansons (voix) et morceaux (instrument) dignes d'intérêt pour leur application dans le cadre des cours de FM (AAT 1, 2, 5)
- 7) Préparer de manière autonome et mettre en place des dispositifs d'enseignement construits (leçons de stage) (AAT 5, 6, 8)
- 8) Montrer sa aptitude à l'analyse réflexive de pratiques pédagogiques, celles d'autrui ou les siennes (AAT 6, 7)
- 9) Connaître les facteurs liés à son identité d'enseignant, dont les aspects relationnels (AAT 7,8)
- 10) Posséder des outils pour enseigner l'autonomie
- 11) Accomplir une recherche détaillée dans un domaine de la formation musicale, associée à des expériences pratiques de terrain (TFE et stages TFE) (AAT 3,4,5,6)

* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

BACHELIER EN MUSIQUE : GUITARE

Domaine : Musique (type long)

Premier cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppin 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2022-2023

BLOC 1 – C1B1					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 1 – Pratique artistique – C1B1 – Guitare					
Prérequis pour accéder à UE 6 du bloc 2					
Instrument principal – guitare	60	29	7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Lecture et transposition – guitare	15	2	1	Continu	1, 2, 7
UE 2 – Cours périphériques – C1B1 – Guitare					
Prérequis pour accéder à UE 7 du bloc 2					
Chant d'ensemble	60	2	1	Continu	1, 2, 5, 7
Chant - initiation aux techniques vocales	30	2	1	Intermédiaire	7
Formation corporelle	30	2	1	Continu	7
UE 3 – Formation musicale – C1B1 – Guitare					
Prérequis pour accéder à UE 8 du bloc 2					
Formation musicale	90	9	3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Rythmique et mouvement	30	2	1	Intermédiaire	7
UE 4 – Culture générale – C1B1 – Guitare					
Histoire de la musique	60	4	2	Continu	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
UE 5 – Cours d'initiation – C1B1 – Guitare					
Introduction à la psychologie générale	30	2	1	Quadrimestre	5
Acoustique	15	1	1	Quadrimestre	3
Informatique	15	1	1	Quadrimestre	2, 3, 6
Totaux :	465	60			

BLOC 2 – C1B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 6 – Pratique artistique – C1B2 – Guitare					
Prérequis pour accéder à UE 11 du bloc 3					
Instrument principal – guitare	60	19	7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Musique de chambre	30	6	3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Lecture et transposition – guitare	15	2	1	Continu	1, 2, 7
UE 7 – Cours périphériques – C1B2 – Guitare					
Prérequis pour accéder à UE 12 du bloc 3					
Chant d'ensemble	60	2	1	Continu	1, 2, 5, 7
UE 8 – Formation musicale – C1B2 – Guitare					
Prérequis pour accéder à UE 13 du bloc 3					
Formation musicale	90	9	3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Analyse et écritures - écritures	60	4	1	Intermédiaire	2,3
Analyse et écritures	60	4	1	Continu	2, 3, 4
UE 9 – Culture générale – C1B2 – Guitare					
Histoire de la musique	60	4	2	Continu	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
UE 10 – Cours d'initiation – C1B2 – Guitare					

Encyclopédie de la musique	15	2	1	Quadrimestre	6
Introduction à la sociologie générale	30	2	1	Quadrimestre	4
Organologie	15	2	1	Quadrimestre	4,6

Totaux : 525 60

BLOC 3 – C1B3					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 11 – Pratique artistique – C1B3 – Guitare					
Instrument principal – guitare	60	16	7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Musique de chambre	30	7	3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15	2	1	Continu	1, 2, 4, 5, 7
Lecture et transposition – guitare	15	2	1	Continu	1, 2, 7
UE 12 – Cours périphériques – C1B3 – Guitare					
Chant d'ensemble	60	2	1	Continu	1, 2, 5, 7
UE 13 – Formation musicale – C1B3 – Guitare					
Formation musicale	90	9	3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Analyse et écritures - écritures	60	4	1	Intermédiaire	2,3
Analyse et écritures	60	4	1	Continu	2, 3, 4
Harmonie pratique	15	2	1	Continu	1, 2, 3
UE 14 – Culture générale – C1B3 – Guitare					
Histoire approfondie de la musique	60	4	2	Continu	3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30	2	2	Quadrimestre	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	30	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Questions liturgiques et religieuses	30	2	1	Quadrimestre	3, 4, 5, 6

Totaux : 570 60

**** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en guitare, l'étudiant doit être capable:

- 1) De produire à l'instrument, en faisant la preuve de sa maîtrise technique et musicale, de sa connaissance du répertoire, de créativité et d'autonomie ;
- 2) De comprendre et de manipuler les éléments constitutifs de systèmes musicaux qu'il est amené à utiliser : écouter, analyser, déchiffrer et retranscrire par un système de notation ;
- 3) D'analyser et de mettre en oeuvre des outils permettant une analyse au service de l'interprétation des oeuvres
- 4) D'établir des liens pertinents avec le contexte esthétique, historique et sociologique des oeuvres et de développer un intérêt pour d'autres champs musicaux ;
- 5) De travailler en ensembles et de développer les qualités relationnelles et professionnelles nécessaires aux travaux en groupe ainsi qu'au travail à distance via les réseaux en ligne ;
- 6) De s'orienter dans la littérature et la documentation musicales et informatiques, d'apprécier les différents supports en mettant en oeuvre des démarches analytiques et de faire des choix pertinents ;
- 7) D'acquérir une maîtrise suffisante de sa voix et de son corps en tant qu'outil du musicien.

Acquis d'apprentissage spécifiques (AAS)

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en guitare, l'étudiant doit:

- 1) - d'organiser et de gérer son travail pour un maximum de qualité et d'efficacité; de réévaluer régulièrement la pertinence de ses choix et de les adapter si nécessaire; d'appliquer les techniques acquises en formation corporelle au niveau postural et physiologique
- 2) - de mettre en place une pratique régulière individuelle de technique instrumentale
- 3) - de mettre en place une pratique régulière individuelle de lecture instrumentale
- 4) - d'aborder les différentes périodes du répertoire de la guitare, du luth et de la vihuela en établissant des distinctions stylistiques dans l'interprétation des oeuvres en fonction de l'époque, du genre, de la forme. A cet effet, l'étudiant établit des relations transversales entre les différentes matières enseignées et met en oeuvre ce bagage historique et analytique dans son travail instrumental
- 5) - de présenter les oeuvres et compositeurs de son répertoire, selon une forme adaptée à chaque situation et à chaque public
- 6) - de jouer de mémoire un programme d'au minimum 30 minutes
- 7) - de faire preuve d'une solide connaissance générale du répertoire et des compositeurs pour guitare, y compris les oeuvres écrites pour d'autres instruments, ainsi que des interprètes

* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

BACHELIER EN MUSIQUE : HARPE

Domaine : Musique (type long)

Premier cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2022-2023

BLOC 1 – C1B1					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 1 – Pratique artistique – C1B1 – Harpe Prérequis pour accéder à UE 6 du bloc 2					
Instrument principal – harpe	60	27	7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Orchestre	60	2	1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 7
Lecture et transposition – harpe	15	2	1	Continu	1, 2, 7
UE 2 – Cours périphériques – C1B1 – Harpe Prérequis pour accéder à UE 7 du bloc 2					
Chant d'ensemble	60	2	1	Continu	1, 2, 5, 7
Chant - initiation aux techniques vocales	30	2	1	Intermédiaire	7
Formation corporelle	30	2	1	Continu	7
UE 3 – Formation musicale – C1B1 – Harpe Prérequis pour accéder à UE 8 du bloc 2					
Formation musicale	90	9	3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Rythmique et mouvement	30	2	1	Intermédiaire	7
UE 4 – Culture générale – C1B1 – Harpe					
Histoire de la musique	60	4	2	Continu	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
UE 5 – Cours d'initiation – C1B1 – Harpe					
Introduction à la psychologie générale	30	2	1	Quadrimestre	5
Acoustique	15	1	1	Quadrimestre	3
Informatique	15	1	1	Quadrimestre	2, 3, 6
Totaux :		525	60		

BLOC 2 – C1B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 6 – Pratique artistique – C1B2 – Harpe Prérequis pour accéder à UE 11 du bloc 3					
Instrument principal – harpe	60	17	7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Musique de chambre	30	6	3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Orchestre	60	2	1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 7
Lecture et transposition – harpe	15	2	1	Continu	1, 2, 7
UE 7 – Cours périphériques – C1B2 – Harpe Prérequis pour accéder à UE 12 du bloc 3					
Chant d'ensemble	60	2	1	Continu	1, 2, 5, 7
UE 8 – Formation musicale – C1B2 – Harpe Prérequis pour accéder à UE 13 du bloc 3					
Formation musicale	90	9	3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Analyse et écritures - écritures	60	4	1	Intermédiaire	2,3
Analyse et écritures	60	4	1	Continu	2, 3, 4
UE 9 – Culture générale – C1B2 – Harpe					

Histoire de la musique	60	4	2	Continu	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
UE 10 – Cours d'initiation – C1B2 – Harpe					
Encyclopédie de la musique	15	2	1	Quadrimestre	6
Introduction à la sociologie générale	30	2	1	Quadrimestre	4
Organologie	15	2	1	Quadrimestre	4,6
Totaux :	585	60			

BLOC 3 – C1B3					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 11 – Pratique artistique – C1B3 – Harpe					
Instrument principal – harpe	60	16	7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Musique de chambre	30	5	3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15	2	1	Continu	1, 2, 4, 5, 7
Orchestre	60	2	1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 7
Lecture et transposition – harpe	15	2	1	Continu	1, 2, 7
UE 12 – Cours périphériques – C1B3 – Harpe					
Chant d'ensemble	60	2	1	Continu	1, 2, 5, 7
UE 13 – Formation musicale – C1B3 – Harpe					
Formation musicale	90	9	3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Analyse et écritures - écritures	60	4	1	Intermédiaire	2,3
Analyse et écritures	60	4	1	Continu	2, 3, 4
Harmonie pratique	15	2	1	Continu	1, 2, 3
UE 14 – Culture générale – C1B3 – Harpe					
Histoire approfondie de la musique	60	4	2	Continu	3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30	2	2	Quadrimestre	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Questions liturgiques et religieuses	30	2	1	Quadrimestre	3, 4, 5, 6
Totaux :	615	60			

**** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en harpe, l'étudiant doit être capable:

- 1) De produire à l'instrument, en faisant la preuve de sa maîtrise technique et musicale, de sa connaissance du répertoire, de créativité et d'autonomie ;
- 2) De comprendre et de manipuler les éléments constitutifs de systèmes musicaux qu'il est amené à utiliser : écouter, analyser, déchiffrer et retranscrire par un système de notation ;
- 3) D'analyser et de mettre en oeuvre des outils permettant une analyse au service de l'interprétation des oeuvres
- 4) D'établir des liens pertinents avec le contexte esthétique, historique et sociologique des oeuvres et de développer un intérêt pour d'autres champs musicaux ;
- 5) De travailler en ensembles et de développer les qualités relationnelles et professionnelles nécessaires aux travaux en groupe ainsi qu'au travail à distance via les réseaux en ligne ;
- 6) De s'orienter dans la littérature et la documentation musicales et informatiques, d'apprécier les différents supports en mettant en oeuvre des démarches analytiques et de faire des choix pertinents ;
- 7) D'acquérir une maîtrise suffisante de sa voix et de son corps en tant qu'outil du musicien.

Acquis d'apprentissage spécifiques (AAS)

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en harpe, l'étudiant doit:

- 1) S'asseoir à l'instrument de façon optimale, gérer sa posture physique et son positionnement instrumental (AAT 7)
- 2) Faire preuve d'un sens rythmique clair et cohérent (AAT 1, 7)
- 3) Maîtriser la qualité de son instrumental (AAT 1, 7)
- 4) Conduire son discours musical avec cohérence et intelligence : structure de la forme et des phrases, adéquation stylistique. Il aura choisi et utilisera comme support une édition adéquate (AAT 1, 2, 3, 4, 6)
- 5) Avoir découvert les bases du répertoire, d'époques et de styles différents (AAT 1, 4, 6)

- 6) Maîtriser la mémorisation de son répertoire lors de prestations publiques par une stratégie de travail organisée et adaptée (AAT 1, 2, 3)
- 7) Gérer l'apprentissage de nouveau répertoire de façon autonome par le développement et la mise au point d'une méthode de travail efficace et adaptée (AAT 1, 2, 6)
- 8) Avoir abordé tous les aspects de la technique pianistique dans du répertoire varié, des méthodes et des exercices spécifiques (AAT 1, 2, 6, 7)
- 9) Gérer sa prestation et sa présence sur scène de façon professionnelle (AAT 1, 7)
- 10) Maîtriser les bases de la gestique instrumentale : traduction d'un texte musical par l'utilisation du physique (chaîne de tous les leviers) (AAT 1, 7)
- 11) Gérer de façon autonome l'apprentissage abouti d'une pièce imposée du répertoire dans un délai imparti (AAT 1, 2, 3, 4, 7)
- 12) Avoir développé les bases de la lecture à vue (gestion rythmique et stylistique) dans un esprit de découverte du répertoire (AAT 1, 2, 3, 4, 7)

* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

BACHELIER EN MUSIQUE : HAUTBOIS

Domaine : Musique (type long)

Premier cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2022-2023

BLOC 1 – C1B1					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 1 – Pratique artistique – C1B1 – Vents Prérequis pour accéder à UE 6 du bloc 2					
Instrument principal – hautbois	60	25	7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15	2	1	Continu	1, 2, 4, 5, 7
Orchestre	60	2	1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 7
Lecture et transposition – bois	15	2	1	Continu	1, 2, 7
UE 2 – Cours périphériques – C1B1 – Vents Prérequis pour accéder à UE 7 du bloc 2					
Chant d'ensemble	60	2	1	Continu	1, 2, 5, 7
Chant - initiation aux techniques vocales	30	2	1	Intermédiaire	7
Formation corporelle	30	2	1	Continu	7
UE 3 – Formation musicale – C1B1 – Vents Prérequis pour accéder à UE 8 du bloc 2					
Formation musicale	90	9	3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Rythmique et mouvement	30	2	1	Intermédiaire	7
UE 4 – Culture générale – C1B1 – Vents					
Histoire de la musique	60	4	2	Continu	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
UE 5 – Cours d'initiation – C1B1 – Vents					
Introduction à la psychologie générale	30	2	1	Quadrimestre	5
Acoustique	15	1	1	Quadrimestre	3
Informatique	15	1	1	Quadrimestre	2, 3, 6
Totaux :	540	60			

BLOC 2 – C1B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 6 – Pratique artistique – C1B2 – Vents Prérequis pour accéder à UE 11 du bloc 3					
Instrument principal – hautbois	60	13	7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Musique de chambre	30	8	3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15	2	1	Continu	1, 2, 4, 5, 7
Orchestre	60	2	1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 7
Lecture et transposition – bois	15	2	1	Continu	1, 2, 7
UE 7 – Cours périphériques – C1B2 – Vents Prérequis pour accéder à UE 12 du bloc 3					
Chant d'ensemble	60	2	1	Continu	1, 2, 5, 7
UE 8 – Formation musicale – C1B2 – Vents Prérequis pour accéder à UE 13 du bloc 3					
Formation musicale	90	9	3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Analyse et écritures - écritures	60	4	1	Intermédiaire	2,3

Analyse et écritures	60	4	1	Continu	2, 3, 4
UE 9 – Culture générale – C1B2 – Vents					
Histoire de la musique	60	4	2	Continu	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
UE 10 – Cours d'initiation – C1B2 – Vents					
Encyclopédie de la musique	15	2	1	Quadrimestre	6
Introduction à la sociologie générale	30	2	1	Quadrimestre	4
Organologie	15	2	1	Quadrimestre	4,6
Totaux : 600 60					

BLOC 3 – C1B3					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 11 – Pratique artistique – C1B3 – Vents					
Instrument principal – hautbois	60	16	7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Musique de chambre	30	7	3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15	2	1	Continu	1, 2, 4, 5, 7
Orchestre	60	2	1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 7
Lecture et transposition – bois	15	2	1	Continu	1, 2, 7
UE 12 – Cours périphériques – C1B3 – Vents					
Chant d'ensemble	60	2	1	Continu	1, 2, 5, 7
UE 13 – Formation musicale – C1B3 – Vents					
Formation musicale	90	9	3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Analyse et écritures - écritures	60	4	1	Intermédiaire	2,3
Analyse et écritures	60	4	1	Continu	2, 3, 4
UE 14 – Culture générale – C1B3 – Vents					
Histoire approfondie de la musique	60	4	2	Continu	3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30	2	2	Quadrimestre	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Questions liturgiques et religieuses	30	2	1	Quadrimestre	3, 4, 5, 6
Totaux : 600 60					

** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en hautbois, l'étudiant doit être capable:

- 1) De produire à l'instrument, en faisant la preuve de sa maîtrise technique et musicale, de sa connaissance du répertoire, de créativité et d'autonomie ;
- 2) De comprendre et de manipuler les éléments constitutifs de systèmes musicaux qu'il est amené à utiliser : écouter, analyser, déchiffrer et retranscrire par un système de notation ;
- 3) D'analyser et de mettre en oeuvre des outils permettant une analyse au service de l'interprétation des oeuvres
- 4) D'établir des liens pertinents avec le contexte esthétique, historique et sociologique des oeuvres et de développer un intérêt pour d'autres champs musicaux ;
- 5) De travailler en ensembles et de développer les qualités relationnelles et professionnelles nécessaires aux travaux en groupe ainsi qu'au travail à distance via les réseaux en ligne ;
- 6) De s'orienter dans la littérature et la documentation musicales et informatiques, d'apprécier les différents supports en mettant en oeuvre des démarches analytiques et de faire des choix pertinents ;
- 7) D'acquérir une maîtrise suffisante de sa voix et de son corps en tant qu'outil du musicien.

Acquis d'apprentissage spécifiques (AAS)

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en hautbois, l'étudiant doit:

- 1) être en possession d'une technique instrumentale étendue ;
- 2) avoir acquis une compréhension approfondie du langage musical dédié à l'instrument ;
- 3) être capable d'interpréter avec compétence certaines oeuvres majeures du répertoire standard dans le respect du caractère, de la forme, du langage, du style et de l'expression ;
- 4) avoir développé des qualités relationnelles et professionnelles nécessaires à l'approche du travail collectif (ensembles de hautbois, de bois, de vents, ensemble orchestral, etc.) ;

5) avoir acquis une maîtrise suffisante de son corps en tant qu'outil de l'interprète.

* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

BACHELIER EN MUSIQUE : INFORMATIQUE MUSICALE

Domaine : Musique (type long)
Premier cycle
Programme d'études organisé en Unités d'enseignement



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppin 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2022-2023

BLOC 1 – C1B1					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 1 – Pratique artistique – C1B1 – Informatique musicale					
Prérequis pour accéder à UE 6 du BLOC 2					
Informatique musicale	60	23	8	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6
Accompagnement – pratiques musicales collectives (piano)	30	7	3	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
UE 2 – Cours périphériques – C1B1 – Informatique musicale					
Prérequis pour accéder à UE 7 du BLOC 2					
Chant d'ensemble	60	2	1	Continu	1, 2, 5, 7
Chant - initiation aux techniques vocales	30	2	1	Intermédiaire	7
Formation corporelle	30	2	1	Continu	7
Informatique	30	2	2	Quadrimestre	2, 3, 6
UE 3 – Formation musicale – C1B1 – Informatique musicale					
Prérequis pour accéder à UE 8 du BLOC 2					
Formation musicale	90	9	3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Rythmique et mouvement	30	2	1	Intermédiaire	7
UE 4 – Culture générale – C1B1 - Informatique musicale					
Histoire de la musique	60	4	3	Continu	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
UE 5 – Cours d'initiation – C1B1 - Informatique musicale					
Introduction à la psychologie générale	30	2	1	Quadrimestre	5
Acoustique	15	1	2	Quadrimestre	3
Totaux :					
	495	60			

BLOC 2 – C1B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 6 – Pratique artistique – C1B2 – Informatique musicale					
Prérequis pour accéder à UE 11 du BLOC 3					
Informatique musicale	75	14	8	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6
Accompagnement – pratiques musicales collectives (guitare)	30	2	1	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Accompagnement – pratiques musicales collectives (piano)	30	4	3	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Harmonie pratique	30	2	1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 6, 7
Musique de chambre	30	2	1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
UE 7 – Cours périphériques – C1B2 – Informatique musicale					
Prérequis pour accéder à UE 12 du bloc 3					
Chant d'ensemble	60	2	1	Continu	1, 2, 5, 7
Acoustique	15	3	2	Quadrimestre	3
UE 8 – Formation musicale – C1B2 - Informatique musicale					
Prérequis pour accéder à UE 13 du BLOC 3					
Formation musicale	90	9	3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Analyse et écritures - écritures	60	4	1	Intermédiaire	2,3
Analyse et écritures	60	4	1	Continu	2, 3, 4
UE 9 – Culture générale – C1B2 - Informatique musicale					
Histoire de la musique	60	4	3	Continu	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
UE 10 – Cours d'initiation – C1B2 - Informatique musicale					
Encyclopédie de la musique	15	2	1	Quadrimestre	6
Introduction à la sociologie générale	30	2	1	Quadrimestre	4
Organologie	15	2	1	Quadrimestre	4,6

Totaux : 555 60

BLOC 3 – C1B3					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 11 – Pratique artistique – C1B3 - Informatique musicale					
Informatique musicale	90	18	8	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6
Accompagnement – pratiques musicales collectives (piano)	30	4	3	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Accompagnement – pratiques musicales collectives (percussions)	30	1	1	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Musique de chambre	30	2	1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
UE 12 – Cours périphériques – C1B3 - Informatique musicale					
Chant d'ensemble	60	2	1	Continu	1, 2, 5, 7
Direction de chœur	30	2	1	Quadrimestre	3
UE 13 – Formation musicale – C1B3 - Informatique musicale					
Formation musicale	90	9	3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Analyse et écritures - écritures	60	4	2	Intermédiaire	2,3
Analyse et écritures	60	4	2	Continu	2, 3, 4
Instrumentation	30	2	2	Continu	2, 3, 4
UE 14 – Culture générale – C1B3 - Informatique musicale					
Histoire approfondie de la musique	60	4	3	Continu	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Questions liturgiques et religieuses	30	2	1	Quadrimestre	3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30	2	2	Quadrimestre	3, 4, 5, 6
Totaux : 570 60					

**** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en informatique musicale, l'étudiant doit être capable:

- 1) De produire à l'instrument, synthèse sonore, échantillonnage, voix et écriture en faisant la preuve de sa maîtrise technique et musicale, de sa connaissance du répertoire, de créativité et d'autonomie ;
- 2) De comprendre et de manipuler les éléments constitutifs de systèmes musicaux qu'il est amené à utiliser : écouter, analyser, déchiffrer et retranscrire par un système de notation ;
- 3) D'analyser et de mettre en oeuvre des outils permettant une analyse au service de l'interprétation des oeuvres
- 4) D'établir des liens pertinents avec le contexte esthétique, historique et sociologique des oeuvres et de développer un intérêt pour d'autres champs musicaux ;
- 5) De travailler en ensembles et de développer les qualités relationnelles et professionnelles nécessaires aux travaux en groupe ainsi qu'au travail à distance via les réseaux en ligne ;
- 6) De s'orienter dans la littérature et la documentation musicales et informatiques, d'apprécier les différents supports en mettant en oeuvre des démarches analytiques et de faire des choix pertinents ;
- 7) D'acquérir une maîtrise suffisante de sa voix et de son corps ainsi que des nouveaux contrôleurs électroniques en tant qu'outil du musicien.

Acquis d'apprentissage spécifiques (AAS)

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en Informatique musicale, l'étudiant doit:

- 1) avoir découvert les bases du répertoire, d'époques et de styles différents ;
- 2) faire preuve d'un sens rythmique clair et cohérent ;
- 3) avoir abordé les bases de la technique instrumentale dans du répertoire varié, des méthodes et des exercices spécifiques sur les trois instruments imposés que sont le piano, la guitare et les percussions ;
- 4) pouvoir utiliser les principes de l'harmonie pratique pour la composition de musique à l'image ;
- 5) gérer sa prestation et sa présence sur scène de façon professionnelle ;
- 6) avoir développé les bases de la lecture à vue (gestion rythmique et stylistique) dans un esprit de découverte du répertoire ;
- 7) pouvoir synchroniser des sons, des voix et de la musique originale sur un contenu vidéo linéaire ;
- 8) comprendre, évaluer et utiliser de manière fluide les couches logicielles et matérielles qui constituent l'instrument de musique du compositeur à l'image et du musicien de scène orienté vers les musiques électroniques actuelles.

*** Organisation des activités d'apprentissage**

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- **Continu** : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- **Intermédiaire** : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- **Quadrimestre** : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

BACHELIER EN MUSIQUE : ORGUE

Domaine : Musique (type long)

Premier cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2022-2023

BLOC 1 – C1B1					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 1 – Pratique artistique – C1B1 – Orgue					
Prérequis pour accéder à UE 6 du bloc 2					
Instrument principal – orgue	60	12	7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Improvisation – orgue	30	9	5	Continu	1, 2, 3, 4
Harmonie pratique – Basse continue	30	6	4	Continu	1, 2, 3
Lecture et transposition – orgue	15	2	1	Continu	1, 2, 7
UE 2 – Cours périphériques – C1B1 – Orgue					
Prérequis pour accéder à UE 7 du bloc 2					
Chant d'ensemble	60	2	1	Continu	1, 2, 5, 7
Chant - initiation aux techniques vocales	30	2	1	Intermédiaire	7
Formation corporelle	30	2	1	Continu	7
Instrument – clavier 2 ^e instrument	15	2	1	Continu	1, 2, 4
UE 3 – Formation musicale – C1B1 – Orgue					
Prérequis pour accéder à UE 8 du bloc 2					
Formation musicale	90	9	3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Rythmique et mouvement	30	2	1	Intermédiaire	7
UE 4 – Culture générale – C1B1 – Orgue					
Histoire de la musique	60	4	2	Continu	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
UE 5 – Cours d'initiation – C1B1 – Orgue					
Introduction à la psychologie générale	30	2	1	Quadrimestre	5
Acoustique	15	1	1	Quadrimestre	3
Informatique	15	1	1	Quadrimestre	2, 3, 6
Totaux :	540	60			

BLOC 2 – C1B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 6 – Pratique artistique – C1B2 – Orgue					
Prérequis pour accéder à UE 11 du bloc 3					
Instrument principal – orgue	60	8	6	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Improvisation – orgue	30	6	4	Continu	1, 2, 3, 4
Musique de chambre	30	5	3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Harmonie pratique – Basse continue	30	5	3	Continu	1, 2, 3
Lecture et transposition – orgue	15	2	1	Continu	1, 2, 7
UE 7 – Cours périphériques – C1B2 – Orgue					
Prérequis pour accéder à UE 12 du bloc 3					
Chant d'ensemble	60	2	1	Continu	1, 2, 5, 7
Instrument – clavier 2 ^e instrument	15	2	1	Continu	1, 2, 4

UE 8 – Formation musicale – C1B2 – Orgue					
Prérequis pour accéder à UE 13 du bloc 3					
Formation musicale	90	9	3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Analyse et écritures	60	4	1	Continu	2,3, 4
Ecritures	30	3	1	Continu	2, 3, 4
UE 9 – Culture générale – C1B2 – Orgue					
Histoire de la musique	60	4	2	Continu	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
UE 10 – Cours d'initiation – C1B2 – Orgue					
Encyclopédie de la musique	15	2	1	Quadrimestre	6
Introduction à la sociologie générale	30	2	1	Quadrimestre	4
Organologie	15	2	1	Quadrimestre	4,6
Totaux :		570	60		

BLOC 3 – C1B3					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 11 – Pratique artistique – C1B3 – Orgue					
Instrument principal – orgue	60	8	6	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Improvisation – orgue	30	6	4	Continu	1, 2, 3, 4
Musique de chambre	30	5	3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Harmonie pratique – Basse continue	45	5	3	Continu	1, 2, 3
Lecture et transposition – orgue	15	2	1	Continu	1, 2, 7
UE 12 – Cours périphériques – C1B3 – Orgue					
Chant d'ensemble	60	2	1	Continu	1, 2, 5, 7
Théorie de la musique ancienne	30	2	1	Continu	2, 3, 4, 6
Instrument – clavier 2e instrument	15	2	1	Continu	1, 2, 4
UE 13 – Formation musicale – C1B3 – Orgue					
Formation musicale	90	9	3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Analyse et écritures	60	4	1	Continu	2, 3, 4
Ecritures	30	3	1	Continu	2, 3, 4
UE 14 – Culture générale – C1B3 – Orgue					
Histoire approfondie de la musique	60	4	2	Continu	3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30	2	2	Quadrimestre	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Questions liturgiques et religieuses	30	2	1	Quadrimestre	3, 4, 5, 6
Totaux :		615	60		

** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en orgue, l'étudiant doit être capable:

- 1) De produire à l'instrument en faisant la preuve de sa maîtrise technique et musicale, de sa connaissance du répertoire, de créativité et d'autonomie ;
- 2) De comprendre et de manipuler les éléments constitutifs de systèmes musicaux qu'il est amené à utiliser : écouter, analyser, déchiffrer et retranscrire par un système de notation ;
- 3) D'analyser et de mettre en oeuvre des outils permettant une analyse au service de l'interprétation des oeuvres
- 4) D'établir des liens pertinents avec le contexte esthétique, historique et sociologique des oeuvres et de développer un intérêt pour d'autres champs musicaux ;
- 5) De travailler en ensembles et de développer les qualités relationnelles et professionnelles nécessaires aux travaux en groupe ainsi qu'au travail à distance via les réseaux en ligne ;
- 6) De s'orienter dans la littérature et la documentation musicales et informatiques, d'apprécier les différents supports en mettant en oeuvre des démarches analytiques et de faire des choix pertinents ;
- 7) D'acquérir une maîtrise suffisante de sa voix et de son corps en tant qu'outil du musicien.

Acquis d'apprentissage spécifiques (AAS)

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en orgue, l'étudiant doit:

- 1) s'asseoir à l'instrument de façon optimale, gérer sa posture physique en fonction du type d'instrument (AAT 7)
- 2) faire preuve d'un savoir-faire instrumental lui permettant de s'adapter aux différents instruments faisant partie du paysage organistique en rapport étroit aux différentes pratiques stylistiques (AAT 1, 2, 3, 4, 6, 7)
- 3) faire preuve d'un sens rythmique précis, cohérent (AAT 1, 2, 7)
- 4) faire preuve d'une éloquence cohérente et claire en relation avec le type d'instrument qu'il joue et de l'acoustique de l'édifice dans lequel il se produit (AAT 1, 2, 7)
- 5) conduire son discours musical avec cohérence et intelligence: structure de la forme, du phrasé, de l'articulation (AAT 1, 2, 3, 4, 6, 7)
- 6) faire preuve d'une connaissance des différents styles allant du XVIIème au XXIème siècles et des différentes pratiques historiques d'interprétation (AAT 1, 2, 3, 4, 6, 7)
gérer l'apprentissage de nouveau répertoire de façon autonome par le développement et la mise au point
- 7) d'une méthode de travail efficace et adaptée, avec un degré suffisant d'achèvement et dans un temps limité (AAT 1, 2, 6)
- 8) gérer sa prestation de façon professionnelle avec l'endurance nécessaire (AAT 1, 2, 3, 4, 6, 7)
- 9) être capable d'accompagner de façon pertinente et cohérente d'autres instruments, une voix ou un chœur (AAT 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7)
- 10) avoir développé les bases de la lecture à vue (gestion rythmique et stylistique) dans un esprit de découverte du répertoire (AAT 1, 2, 3, 4, 6, 7)
- 11) être capable de construire un programme de concert de façon cohérente (AAT 2, 4, 6)
- 12) faire preuve d'imagination et d'ouverture par rapport aux réalités du métier et du monde actuel (AAT 4, 5, 6)
- 13) faire preuve d'une connaissance de base de l'histoire de la littérature et de la facture d'orgue (AAT 2, 3, 4, 5, 6)

* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

BACHELIER EN MUSIQUE : PERCUSSIONS

Domaine : Musique (type long)

Premier cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2022-2023

BLOC 1 – C1B1					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 1 – Pratique artistique – C1B1 – Percussions					
Prérequis pour accéder à UE 6 du bloc 2					
Instrument principal – percussions	60	25	7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15	2	1	Continu	1, 2, 4, 5, 7
Orchestre	60	2	1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 7
Lecture et transposition – percussions	15	2	1	Continu	1, 2, 7
UE 2 – Cours périphériques – C1B1 – Percussions					
Prérequis pour accéder à UE 7 du bloc 2					
Chant d'ensemble	60	2	1	Continu	1, 2, 5, 7
Chant - initiation aux techniques vocales	30	2	1	Intermédiaire	7
Formation corporelle	30	2	1	Continu	7
UE 3 – Formation musicale – C1B1 – Percussions					
Prérequis pour accéder à UE 8 du bloc 2					
Formation musicale	90	9	3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Rythmique et mouvement	30	2	1	Intermédiaire	7
UE 4 – Culture générale – C1B1 – Percussions					
Histoire de la musique	60	4	2	Continu	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
UE 5 – Cours d'initiation – C1B1 – Percussions					
Introduction à la psychologie générale	30	2	1	Quadrimestre	5
Acoustique	15	1	1	Quadrimestre	3
Informatique	15	1	1	Quadrimestre	2, 3, 6
Totaux :	540	60			

BLOC 2 – C1B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 6 – Pratique artistique – C1B2 – Percussions					
Prérequis pour accéder à UE 11 du bloc 3					
Instrument principal – percussions	60	13	7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Musique de chambre	30	8	3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15	2	1	Continu	1, 2, 4, 5, 7
Orchestre	60	2	1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 7
Lecture et transposition – percussions	15	2	1	Continu	1, 2, 7
UE 7 – Cours périphériques – C1B2 – Percussions					
Prérequis pour accéder à UE 12 du bloc 3					
Chant d'ensemble	60	2	1	Continu	1, 2, 5, 7
UE 8 – Formation musicale – C1B2 – Percussions					
Prérequis pour accéder à UE 13 du bloc 3					
Formation musicale	90	9	3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Analyse et écritures - écritures	60	4	1	Intermédiaire	2,3
Analyse et écritures	60	4	1	Continu	2, 3, 4

UE 9 – Culture générale – C1B2 – Percussions					
Histoire de la musique	60	4	2	Continu	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
UE 10 – Cours d'initiation – C1B2 – Percussions					
Encyclopédie de la musique	15	2	1	Quadrimestre	6
Introduction à la sociologie générale	30	2	1	Quadrimestre	4
Organologie	15	2	1	Quadrimestre	4,6
Totaux :	600	60			

BLOC 3 – C1B3					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 11 – Pratique artistique – C1B3 – Percussions					
Instrument principal – percussions	60	19	7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Musique de chambre	30	6	3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15	2	1	Continu	1, 2, 4, 5, 7
Orchestre	60	2	1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 7
UE 12 – Cours périphériques – C1B3 – Percussions					
Chant d'ensemble	60	2	1	Continu	1, 2, 5, 7
UE 13 – Formation musicale – C1B3 – Percussions					
Formation musicale	90	9	3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Analyse et écritures - écritures	60	4	1	Intermédiaire	2,3
Analyse et écritures	60	4	1	Continu	2, 3, 4
UE 14 – Culture générale – C1B3 – Percussions					
Histoire approfondie de la musique	60	4	2	Continu	3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30	2	2	Quadrimestre	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Questions liturgiques et religieuses	30	2	1	Quadrimestre	3, 4, 5, 6
Totaux :	585	60			

**** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en percussions, l'étudiant doit être capable:

- 1) De produire à l'instrument en faisant la preuve de sa maîtrise technique et musicale, de sa connaissance du répertoire, de créativité et d'autonomie ;
- 2) De comprendre et de manipuler les éléments constitutifs de systèmes musicaux qu'il est amené à utiliser : écouter, analyser, déchiffrer et retranscrire par un système de notation ;
- 3) D'analyser et de mettre en oeuvre des outils permettant une analyse au service de l'interprétation des oeuvres
- 4) D'établir des liens pertinents avec le contexte esthétique, historique et sociologique des oeuvres et de développer un intérêt pour d'autres champs musicaux ;
- 5) De travailler en ensembles et de développer les qualités relationnelles et professionnelles nécessaires aux travaux en groupe ainsi qu'au travail à distance via les réseaux en ligne ;
- 6) De s'orienter dans la littérature et la documentation musicales et informatiques, d'apprécier les différents supports en mettant en oeuvre des démarches analytiques et de faire des choix pertinents ;
- 7) D'acquérir une maîtrise suffisante de sa voix et de son corps ainsi en tant qu'outil du musicien.

Acquis d'apprentissage spécifiques (AAS)

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en percussions, l'étudiant doit:

- 1) Gérer de façon optimale sa posture physique et son positionnement instrumental (AAT 7)
- 2) Faire preuve d'un sens rythmique clair et cohérent (AAT 1, 7)
- 3) Maîtriser la qualité de son instrumental (AAT 1, 7)
- 4) Conduire son discours musical avec cohérence et intelligence : structure de la forme et des phrases, adéquation stylistique. Il aura choisi et utilisera comme support une édition adéquate (AAT 1, 2, 3, 4, 6)
- 5) Avoir découvert les bases du répertoire, d'époques et de styles différents (AAT 1, 4, 6)
- 6) Maîtriser la mémorisation de son répertoire lors de prestations publiques par une stratégie de travail organisée et adaptée (AAT 1, 2, 3)

- 7) Gérer l'apprentissage de nouveau répertoire de façon autonome par le développement et la mise au point d'une méthode de travail efficace et adaptée (AAT 1, 2, 6)
- 8) Avoir abordé tous les aspects de la technique instrumentale dans du répertoire varié, des méthodes et des exercices spécifiques (AAT 1, 2, 6, 7)
- 9) Gérer sa prestation et sa présence sur scène de façon professionnelle (AAT 1, 7)
- 10) Maîtriser les bases de la gestique instrumentale : traduction d'un texte musical par l'utilisation du physique (chaîne de tous les leviers) (AAT 1, 7)
- 11) Gérer de façon autonome l'apprentissage abouti d'une pièce imposée du répertoire dans un délai imparti (AAT 1, 2, 3, 4, 7)
- 12) Avoir développé les bases de la lecture à vue (gestion rythmique et stylistique) dans un esprit de découverte du répertoire (AAT 1, 2, 3, 4, 7)

* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

BACHELIER EN MUSIQUE : PIANO

Domaine : Musique (type long)

Premier cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2022-2023

BLOC 1 – C1B1					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 1 – Pratique artistique – C1B1 – Piano					
Prérequis pour accéder à UE 6 du bloc 2					
Instrument principal – piano	60	27	7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Lecture et transposition – piano	15	2	1	Continu	1, 2, 7
UE 2 – Cours périphériques – C1B1 – Piano					
Prérequis pour accéder à UE 7 du bloc 2					
Chant d'ensemble	60	2	1	Continu	1, 2, 5, 7
Chant - initiation aux techniques vocales	30	4	1	Intermédiaire	7
Formation corporelle	30	2	1	Continu	7
UE 3 – Formation musicale – C1B1 – Piano					
Prérequis pour accéder à UE 8 du bloc 2					
Formation musicale	90	9	3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Rythmique et mouvement	30	2	1	Intermédiaire	7
UE 4 – Culture générale – C1B1 – Piano					
Histoire de la musique	60	4	2	Continu	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
UE 5 – Cours d'initiation – C1B1 – Piano					
Introduction à la psychologie générale	30	2	1	Quadrimestre	5
Acoustique	15	1	1	Quadrimestre	3
Informatique	15	1	1	Quadrimestre	2, 3, 6
Totaux :	465	60			

BLOC 2 – C1B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 6 – Pratique artistique – C1B2 – Piano					
Prérequis pour accéder à UE 11 du bloc 3					
Instrument principal – piano	60	18	7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Musique de chambre	30	5	3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Lecture et transposition – piano	15	2	1	Continu	1, 2, 7
UE 7 – Cours périphériques – C1B2 – Piano					
Prérequis pour accéder à UE 12 du bloc 3					
Chant d'ensemble	60	2	1	Continu	1, 2, 5, 7
UE 8 – Formation musicale – C1B2 – Piano					
Prérequis pour accéder à UE 13 du bloc 3					
Formation musicale	90	9	3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Analyse et écritures - écritures	60	4	1	Intermédiaire	2,3
Analyse et écritures	60	4	1	Continu	2, 3, 4
Harmonie pratique	30	2	1	Continu	1, 2, 3

UE 9 – Culture générale – C1B2 – Piano					
Histoire de la musique	60	4	2	Continu	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
UE 10 – Cours d'initiation – C1B2 – Piano					
Encyclopédie de la musique	15	2	1	Quadrimestre	6
Introduction à la sociologie générale	30	2	1	Quadrimestre	4
Organologie	15	2	1	Quadrimestre	4,6
Totaux :	555	60			

BLOC 3 – C1B3					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 11 – Pratique artistique – C1B3 – Piano					
Instrument principal – piano	60	19	7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Musique de chambre	30	6	3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
UE 12 – Cours périphériques – C1B3 – Piano					
Chant d'ensemble	60	2	1	Continu	1, 2, 5, 7
Instrument – clavier 2 ^e instrument	30	2	1	Intermédiaire	1, 2, 4
UE 13 – Formation musicale – C1B3 – Piano					
Formation musicale	90	9	3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Analyse et écritures - écritures	60	4	1	Intermédiaire	2,3
Analyse et écritures	60	4	1	Continu	2, 3, 4
Harmonie pratique	30	2	1	Continu	1, 2, 3
UE 14 – Culture générale – C1B3 – Piano					
Histoire approfondie de la musique	60	4	2	Continu	3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30	2	2	Quadrimestre	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Questions liturgiques et religieuses	30	2	1	Quadrimestre	3, 4, 5, 6
Totaux :	570	60			

**** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en piano, l'étudiant doit être capable:

- 1) De produire à l'instrument, en faisant la preuve de sa maîtrise technique et musicale, de sa connaissance du répertoire, de créativité et d'autonomie ;
- 2) De comprendre et de manipuler les éléments constitutifs de systèmes musicaux qu'il est amené à utiliser : écouter, analyser, déchiffrer et retranscrire par un système de notation ;
- 3) D'analyser et de mettre en oeuvre des outils permettant une analyse au service de l'interprétation des oeuvres
- 4) D'établir des liens pertinents avec le contexte esthétique, historique et sociologique des oeuvres et de développer un intérêt pour d'autres champs musicaux ;
- 5) De travailler en ensembles et de développer les qualités relationnelles et professionnelles nécessaires aux travaux en groupe ainsi qu'au travail à distance via les réseaux en ligne ;
- 6) De s'orienter dans la littérature et la documentation musicales et informatiques, d'apprécier les différents supports en mettant en oeuvre des démarches analytiques et de faire des choix pertinents ;
- 7) D'acquérir une maîtrise suffisante de sa voix et de son corps ainsi que des nouveaux contrôleurs électroniques en tant qu'outil du musicien.

Acquis d'apprentissage spécifiques (AAS)

Il est à noter que seuls les acquis d'apprentissage terminaux 1, 2, 3, 4, 6 et 7 seront rencontrés par le cours de piano, instrument principal.

A la fin du premier cycle dit « baccalauréat de transition » en piano, pour l'activité d'apprentissage piano-instrument principal, l'étudiant doit:

- 1) S'asseoir à l'instrument de façon optimale, gérer sa posture physique et son positionnement instrumental (AAT 7)
- 2) Faire preuve d'un sens rythmique clair et cohérent (AAT 1, 7)
- 3) Maîtriser la qualité de son instrumental (AAT 1, 7)
- 4) Conduire son discours musical avec cohérence et intelligence : structure de la forme et des phrases, adéquation stylistique. Il aura choisi et utilisera comme support une édition adéquate (AAT 1, 2, 3, 4, 6)
- 5) Avoir découvert les bases du répertoire pianistique, d'époques et de styles différents (AAT 1, 4, 6)
- 6) Maîtriser la mémorisation de son répertoire lors de prestations publiques par une stratégie de travail organisée et adaptée (AAT 1, 2, 3)
- 7) Gérer l'apprentissage de nouveau répertoire de façon autonome par le développement et la mise au point d'une méthode de travail efficace et adaptée (AAT 1, 2, 6)
- 8) Avoir abordé tous les aspects de la technique pianistique dans du répertoire varié, des méthodes et des exercices spécifiques (AAT 1, 2, 6, 7)
- 9) Gérer sa prestation et sa présence sur scène de façon professionnelle (AAT 1, 7)
- 10) Maîtriser les bases de la gestique instrumentale : traduction pianistique d'un texte musical par l'utilisation du physique (chaîne de tous les leviers) (AAT 1, 7)
- 11) Gérer de façon autonome l'apprentissage abouti d'une pièce imposée du répertoire dans un délai imparti (AAT 1, 2, 3, 4, 7)
- 12) Avoir développé les bases de la lecture à vue (gestion rythmique et stylistique) dans un esprit de découverte du répertoire (AAT 1, 2, 3, 4, 7)

* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

BACHELIER EN MUSIQUE : SAXOPHONE

Domaine : Musique (type long)

Premier cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2022-2023

BLOC 1 – C1B1					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 1 – Pratique artistique – C1B1 – Vents Prérequis pour accéder à UE 6 du bloc 2					
Instrument principal – saxophone	60	25	7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15	2	1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Orchestre	60	2	1	Continu	1, 2, 5, 7
Lecture et transposition – bois	15	2	1	Continu	1, 2, 7
UE 2 – Cours périphériques – C1B1 – Vents Prérequis pour accéder à UE 7 du bloc 2					
Chant d'ensemble	60	2	1	Continu	1, 2, 5, 7
Chant - initiation aux techniques vocales	30	2	1	Intermédiaire	7
Formation corporelle	30	2	1	Continu	7
UE 3 – Formation musicale – C1B1 – Vents Prérequis pour accéder à UE 8 du bloc 2					
Formation musicale	90	9	3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Rythmique et mouvement	30	2	1	Intermédiaire	7
UE 4 – Culture générale – C1B1 – Vents					
Histoire de la musique	60	4	2	Continu	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
UE 5 – Cours d'initiation – C1B1 – Vents					
Introduction à la psychologie générale	30	2	1	Quadrimestre	5
Acoustique	15	1	1	Quadrimestre	3
Informatique	15	1	1	Quadrimestre	2, 3, 6
Totaux :	540	60			

BLOC 2 – C1B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 6 – Pratique artistique – C1B2 – Vents Prérequis pour accéder à UE 11 du bloc 3					
Instrument principal – saxophone	60	13	7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Musique de chambre	30	8	3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15	2	1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Orchestre	60	2	1	Continu	1, 2, 5, 7
Lecture et transposition – bois	15	2	1	Continu	1, 2, 7
UE 7 – Cours périphériques – C1B2 – Vents Prérequis pour accéder à UE 12 du bloc 3					
Chant d'ensemble	60	2	1	Continu	1, 2, 5, 7
UE 8 – Formation musicale – C1B2 – Vents Prérequis pour accéder à UE 13 du bloc 3					
Formation musicale	90	9	3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Analyse et écritures - écritures	60	4	1	Intermédiaire	2,3
Analyse et écritures	60	4	1	Continu	2, 3, 4

UE 9 – Culture générale – C1B2 – Vents					
Histoire de la musique	60	4	2	Continu	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
UE 10 – Cours d'initiation – C1B2 – Vents					
Encyclopédie de la musique	15	2	1	Quadrimestre	6
Introduction à la sociologie générale	30	2	1	Quadrimestre	4
Organologie	15	2	1	Quadrimestre	4,6
Totaux :	600	60			

BLOC 3 – C1B3					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 11 – Pratique artistique – C1B3 – Vents					
Instrument principal – saxophone	60	16	7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Musique de chambre	30	7	3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15	2	1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Orchestre	60	2	1	Continu	1, 2, 5, 7
Lecture et transposition – bois	15	2	1	Continu	1, 2, 7
UE 12 – Cours périphériques – C1B3 – Vents					
Chant d'ensemble	60	2	1	Continu	1, 2, 5, 7
UE 13 – Formation musicale – C1B3 – Vents					
Formation musicale	90	9	3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Analyse et écritures - écritures	60	4	1	Intermédiaire	2,3
Analyse et écritures	60	4	1	Continu	2, 3, 4
UE 14 – Culture générale – C1B3 – Vents					
Histoire approfondie de la musique	60	4	2	Continu	3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30	2	2	Quadrimestre	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Questions liturgiques et religieuses	30	2	1	Quadrimestre	3, 4, 5, 6
Totaux :	600	60			

**** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en saxophone, l'étudiant doit être capable:

- 1) De produire à l'instrument, en faisant la preuve de sa maîtrise technique et musicale, de sa connaissance du répertoire, de créativité et d'autonomie ;
- 2) De comprendre et de manipuler les éléments constitutifs de systèmes musicaux qu'il est amené à utiliser : écouter, analyser, déchiffrer et retranscrire par un système de notation ;
- 3) D'analyser et de mettre en oeuvre des outils permettant une analyse au service de l'interprétation des oeuvres
- 4) D'établir des liens pertinents avec le contexte esthétique, historique et sociologique des oeuvres et de développer un intérêt pour d'autres champs musicaux ;
- 5) De travailler en ensembles et de développer les qualités relationnelles et professionnelles nécessaires aux travaux en groupe ainsi qu'au travail à distance via les réseaux en ligne ;
- 6) De s'orienter dans la littérature et la documentation musicales et informatiques, d'apprécier les différents supports en mettant en oeuvre des démarches analytiques et de faire des choix pertinents ;
- 7) D'acquérir une maîtrise suffisante de sa voix et de son corps en tant qu'outil du musicien.

Acquis d'apprentissage spécifiques (AAS)

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en saxophone, l'étudiant doit:

- 1) être en harmonie physique avec son instrument.
- 2) avoir une respiration abdominale naturelle.
- 3) pouvoir doser judicieusement le volume et la pression de l'air suivant les registres et les nuances.
- 4) avoir acquis une embouchure stable dans tous les registres.
- 5) pouvoir s'écouter pour développer son autonomie
- 6) maîtriser les différents phrasés ainsi que les rythmes binaires et ternaires.
- 7) pouvoir s'accorder.

- 8) pratiquer l'art vocal pour comprendre les harmoniques naturelles.
- 9) explorer les diverses esthétiques musicales sur base d'une recherche et d'une réflexion historiques.
- 10) travailler avec piano pour écouter l'accompagnement, analyser les œuvres, développer les phrases
- 11) musicales et acquérir la justesse,
- 12) dompter son instrument et être fier d'offrir de beaux moments musicaux!

* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

BACHELIER EN MUSIQUE : TROMBONE

Domaine : Musique (type long)

Premier cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2022-2023

BLOC 1 – C1B1					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 1 – Pratique artistique – C1B1 – Vents Prérequis pour accéder à UE 6 du bloc 2					
Instrument principal – trombone	60	25	7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15	2	1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Orchestre	60	2	1	Continu	1, 2, 5, 7
Lecture et transposition – cuivres	15	2	1	Continu	1, 2, 7
UE 2 – Cours périphériques – C1B1 – Vents Prérequis pour accéder à UE 7 du bloc 2					
Chant d'ensemble	60	2	1	Continu	1, 2, 5, 7
Chant - initiation aux techniques vocales	30	2	1	Intermédiaire	7
Formation corporelle	30	2	1	Continu	7
UE 3 – Formation musicale – C1B1 – Vents Prérequis pour accéder à UE 8 du bloc 2					
Formation musicale	90	9	3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Rythmique et mouvement	30	2	1	Intermédiaire	7
UE 4 – Culture générale – C1B1 – Vents					
Histoire de la musique	60	4	2	Continu	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
UE 5 – Cours d'initiation – C1B1 – Vents					
Introduction à la psychologie générale	30	2	1	Quadrimestre	5
Acoustique	15	1	1	Quadrimestre	3
Informatique	15	1	1	Quadrimestre	2, 3, 6
Totaux :	540	60			

BLOC 2 – C1B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 6 – Pratique artistique – C1B2 – Vents Prérequis pour accéder à UE 11 du bloc 3					
Instrument principal – trombone	60	13	7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Musique de chambre	30	8	3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15	2	1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Orchestre	60	2	1	Continu	1, 2, 5, 7
Lecture et transposition – cuivres	15	2	1	Continu	1, 2, 7
UE 7 – Cours périphériques – C1B2 – Vents Prérequis pour accéder à UE 12 du bloc 3					
Chant d'ensemble	60	2	1	Continu	1, 2, 5, 7
UE 8 – Formation musicale – C1B2 – Vents Prérequis pour accéder à UE 13 du bloc 3					
Formation musicale	90	9	3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Analyse et écritures - écritures	60	4	1	Intermédiaire	2,3
Analyse et écritures	60	4	1	Continu	2, 3, 4

UE 9 – Culture générale – C1B2 – Vents					
Histoire de la musique	60	4	2	Continu	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
UE 10 – Cours d'initiation – C1B2 – Vents					
Encyclopédie de la musique	15	2	1	Quadrimestre	6
Introduction à la sociologie générale	30	2	1	Quadrimestre	4
Organologie	15	2	1	Quadrimestre	4,6
Totaux :	600	60			

BLOC 3 – C1B3					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 11 – Pratique artistique – C1B3 – Vents					
Instrument principal – trombone	60	16	7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Musique de chambre	30	7	3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15	2	1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Orchestre	60	2	1	Continu	1, 2, 5, 7
Lecture et transposition – cuivres	15	2	1	Continu	1, 2, 7
UE 12 – Cours périphériques – C1B3 – Vents					
Chant d'ensemble	60	2	1	Continu	1, 2, 5, 7
UE 13 – Formation musicale – C1B3 – Vents					
Formation musicale	90	9	3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Analyse et écritures - écritures	60	4	1	Intermédiaire	2,3
Analyse et écritures	60	4	1	Continu	2, 3, 4
UE 14 – Culture générale – C1B3 – Vents					
Histoire approfondie de la musique	60	4	2	Continu	3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30	2	2	Quadrimestre	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Questions liturgiques et religieuses	30	2	1	Quadrimestre	3, 4, 5, 6
Totaux :	600	60			

**** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en trombone, l'étudiant doit être capable:

- 1) De produire à l'instrument, en faisant la preuve de sa maîtrise technique et musicale, de sa connaissance du répertoire, de créativité et d'autonomie ;
- 2) De comprendre et de manipuler les éléments constitutifs de systèmes musicaux qu'il est amené à utiliser : écouter, analyser, déchiffrer et retranscrire par un système de notation ;
- 3) D'analyser et de mettre en oeuvre des outils permettant une analyse au service de l'interprétation des oeuvres
- 4) D'établir des liens pertinents avec le contexte esthétique, historique et sociologique des oeuvres et de développer un intérêt pour d'autres champs musicaux ;
- 5) De travailler en ensembles et de développer les qualités relationnelles et professionnelles nécessaires aux travaux en groupe ainsi qu'au travail à distance via les réseaux en ligne ;
- 6) De s'orienter dans la littérature et la documentation musicales et informatiques, d'apprécier les différents supports en mettant en oeuvre des démarches analytiques et de faire des choix pertinents ;
- 7) D'acquérir une maîtrise suffisante de sa voix et de son corps en tant qu'outil du musicien.

Acquis d'apprentissage spécifiques (AAS)

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en trombone, l'étudiant doit:

- 1) maîtriser une bonne position du corps (posture générale) et une tenue correcte de l'instrument ;
- 2) comprendre les principes de base de la respiration, du soutien (poussée verticale, colonne d'air) et du "masque" ;
- 3) connaître le fonctionnement de son instrument et maîtriser la tablature complète (doigtés) ;
- 4) approcher une maîtrise des articulations de base (détaché, légato) ;
- 5) être capable d'interpréter 3 oeuvres solistes de styles différents ;

- 6) être capable de gérer son échauffement et ses exercices journaliers ;
- 7) avoir constitué un répertoire de base (soliste ou avec accompagnement) ;

* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

BACHELIER EN MUSIQUE : TROMPETTE

Domaine : Musique (type long)

Premier cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2022-2023

BLOC 1 – C1B1					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 1 – Pratique artistique – C1B1 – Vents Prérequis pour accéder à UE 6 du bloc 2					
Instrument principal – trompette	60	25	7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15	2	1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Orchestre	60	2	1	Continu	1, 2, 5, 7
Lecture et transposition – cuivres	15	2	1	Continu	1, 2, 7
UE 2 – Cours périphériques – C1B1 – Vents Prérequis pour accéder à UE 7 du bloc 2					
Chant d'ensemble	60	2	1	Continu	1, 2, 5, 7
Chant - initiation aux techniques vocales	30	2	1	Intermédiaire	7
Formation corporelle	30	2	1	Continu	7
UE 3 – Formation musicale – C1B1 – Vents Prérequis pour accéder à UE 8 du bloc 2					
Formation musicale	90	9	3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Rythmique et mouvement	30	2	1	Intermédiaire	7
UE 4 – Culture générale – C1B1 – Vents					
Histoire de la musique	60	4	2	Continu	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
UE 5 – Cours d'initiation – C1B1 – Vents					
Introduction à la psychologie générale	30	2	1	Quadrimestre	5
Acoustique	15	1	1	Quadrimestre	3
Informatique	15	1	1	Quadrimestre	2, 3, 6
Totaux :	540	60			

BLOC 2 – C1B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 6 – Pratique artistique – C1B2 – Vents Prérequis pour accéder à UE 11 du bloc 3					
Instrument principal – trompette	60	13	7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Musique de chambre	30	8	3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15	2	1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Orchestre	60	2	1	Continu	1, 2, 5, 7
Lecture et transposition – cuivres	15	2	1	Continu	1, 2, 7
UE 7 – Cours périphériques – C1B2 – Vents Prérequis pour accéder à UE 12 du bloc 3					
Chant d'ensemble	60	2	1	Continu	1, 2, 5, 7
UE 8 – Formation musicale – C1B2 – Vents Prérequis pour accéder à UE 13 du bloc 3					
Formation musicale	90	9	3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Analyse et écritures - écritures	60	4	1	Intermédiaire	2,3
Analyse et écritures	60	4	1	Continu	2, 3, 4

UE 9 – Culture générale – C1B2 – Vents					
Histoire de la musique	60	4	2	Continu	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
UE 10 – Cours d'initiation – C1B2 – Vents					
Encyclopédie de la musique	15	2	1	Quadrimestre	6
Introduction à la sociologie générale	30	2	1	Quadrimestre	4
Organologie	15	2	1	Quadrimestre	4,6
Totaux :	600	60			

BLOC 3 – C1B3					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 11 – Pratique artistique – C1B3 – Vents					
Instrument principal – trompette	60	16	7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Musique de chambre	30	7	3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15	2	1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Orchestre	60	2	1	Continu	1, 2, 5, 7
Lecture et transposition – cuivres	15	2	1	Continu	1, 2, 7
UE 12 – Cours périphériques – C1B3 – Vents					
Chant d'ensemble	60	2	1	Continu	1, 2, 5, 7
UE 13 – Formation musicale – C1B3 – Vents					
Formation musicale	90	9	3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Analyse et écritures - écritures	60	4	1	Intermédiaire	2,3
Analyse et écritures	60	4	1	Continu	2, 3, 4
UE 14 – Culture générale – C1B3 – Vents					
Histoire approfondie de la musique	60	4	2	Continu	3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30	2	2	Quadrimestre	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Questions liturgiques et religieuses	30	2	1	Quadrimestre	3, 4, 5, 6
Totaux :	600	60			

**** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en trompette, l'étudiant doit être capable:

- 1) De produire à l'instrument, en faisant la preuve de sa maîtrise technique et musicale, de sa connaissance du répertoire, de créativité et d'autonomie ;
- 2) De comprendre et de manipuler les éléments constitutifs de systèmes musicaux qu'il est amené à utiliser : écouter, analyser, déchiffrer et retranscrire par un système de notation ;
- 3) D'analyser et de mettre en oeuvre des outils permettant une analyse au service de l'interprétation des oeuvres
- 4) D'établir des liens pertinents avec le contexte esthétique, historique et sociologique des oeuvres et de développer un intérêt pour d'autres champs musicaux ;
- 5) De travailler en ensembles et de développer les qualités relationnelles et professionnelles nécessaires aux travaux en groupe ainsi qu'au travail à distance via les réseaux en ligne ;
- 6) De s'orienter dans la littérature et la documentation musicales et informatiques, d'apprécier les différents supports en mettant en oeuvre des démarches analytiques et de faire des choix pertinents ;
- 7) D'acquérir une maîtrise suffisante de sa voix et de son corps en tant qu'outil du musicien.

Acquis d'apprentissage spécifiques (AAS)

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en trompette, l'étudiant doit:

- 1) Prise de conscience des différentes matières enseignées (Chant, Histoire, Analyse etc. .) et de leur apport direct avec l'interprétation instrumentale.
- 2) Développement de la Technique instrumentale. Respiration. Gestion des phases et surtout élaboration d'un plans de travail adapté .
- 3) Prise de conscience artistique et musicale dans le cadre du développement des contacts avec les différents milieux professionnels Orchestrale, pédagogique et concertant .
- 4) Développement d'un plan de carrière et début d'implication dans l'organisation d'événements culturels et musicaux

* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

BACHELIER EN MUSIQUE : TUBA

Domaine : Musique (type long)

Premier cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2022-2023

BLOC 1 – C1B1					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 1 – Pratique artistique – C1B1 – Vents Prérequis pour accéder à UE 6 du bloc 2					
Instrument principal – tuba	60	25	7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15	2	1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Orchestre	60	2	1	Continu	1, 2, 5, 7
Lecture et transposition – cuivres	15	2	1	Continu	1, 2, 7
UE 2 – Cours périphériques – C1B1 – Vents Prérequis pour accéder à UE 7 du bloc 2					
Chant d'ensemble	60	2	1	Continu	1, 2, 5, 7
Chant - initiation aux techniques vocales	30	2	1	Intermédiaire	7
Formation corporelle	30	2	1	Continu	7
UE 3 – Formation musicale – C1B1 – Vents Prérequis pour accéder à UE 8 du bloc 2					
Formation musicale	90	9	3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Rythmique et mouvement	30	2	1	Intermédiaire	7
UE 4 – Culture générale – C1B1 – Vents					
Histoire de la musique	60	4	2	Continu	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
UE 5 – Cours d'initiation – C1B1 – Vents					
Introduction à la psychologie générale	30	2	1	Quadrimestre	5
Acoustique	15	1	1	Quadrimestre	3
Informatique	15	1	1	Quadrimestre	2, 3, 6
Totaux :	540	60			

BLOC 2 – C1B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 6 – Pratique artistique – C1B2 – Vents Prérequis pour accéder à UE 11 du bloc 3					
Instrument principal – tuba	60	13	7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Musique de chambre	30	8	3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15	2	1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Orchestre	60	2	1	Continu	1, 2, 5, 7
Lecture et transposition – cuivres	15	2	1	Continu	1, 2, 7
UE 7 – Cours périphériques – C1B2 – Vents Prérequis pour accéder à UE 12 du bloc 3					
Chant d'ensemble	60	2	1	Continu	1, 2, 5, 7
UE 8 – Formation musicale – C1B2 – Vents Prérequis pour accéder à UE 13 du bloc 3					
Formation musicale	90	9	3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Analyse et écritures - écritures	60	4	1	Intermédiaire	2,3
Analyse et écritures	60	4	1	Continu	2, 3, 4

UE 9 – Culture générale – C1B2 – Vents					
Histoire de la musique	60	4	2	Continu	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
UE 10 – Cours d'initiation – C1B2 – Vents					
Encyclopédie de la musique	15	2	1	Quadrimestre	6
Introduction à la sociologie générale	30	2	1	Quadrimestre	4
Organologie	15	2	1	Quadrimestre	4,6
Totaux :	600	60			

BLOC 3 – C1B3					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 11 – Pratique artistique – C1B3 – Vents					
Instrument principal – tuba	60	16	7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Musique de chambre	30	7	3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15	2	1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Orchestre	60	2	1	Continu	1, 2, 5, 7
Lecture et transposition – cuivres	15	2	1	Continu	1, 2, 7
UE 12 – Cours périphériques – C1B3 – Vents					
Chant d'ensemble	60	2	1	Continu	1, 2, 5, 7
UE 13 – Formation musicale – C1B3 – Vents					
Formation musicale	90	9	3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Analyse et écritures - écritures	60	4	1	Intermédiaire	2,3
Analyse et écritures	60	4	1	Continu	2, 3, 4
UE 14 – Culture générale – C1B3 – Vents					
Histoire approfondie de la musique	60	4	2	Continu	3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30	2	2	Quadrimestre	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Questions liturgiques et religieuses	30	2	1	Quadrimestre	3, 4, 5, 6
Totaux :	600	60			

**** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en tuba, l'étudiant doit être capable:

- 1) De produire à l'instrument, en faisant la preuve de sa maîtrise technique et musicale, de sa connaissance du répertoire, de créativité et d'autonomie ;
- 2) De comprendre et de manipuler les éléments constitutifs de systèmes musicaux qu'il est amené à utiliser : écouter, analyser, déchiffrer et retranscrire par un système de notation ;
- 3) D'analyser et de mettre en oeuvre des outils permettant une analyse au service de l'interprétation des oeuvres
- 4) D'établir des liens pertinents avec le contexte esthétique, historique et sociologique des oeuvres et de développer un intérêt pour d'autres champs musicaux ;
- 5) De travailler en ensembles et de développer les qualités relationnelles et professionnelles nécessaires aux travaux en groupe ainsi qu'au travail à distance via les réseaux en ligne ;
- 6) De s'orienter dans la littérature et la documentation musicales et informatiques, d'apprécier les différents supports en mettant en oeuvre des démarches analytiques et de faire des choix pertinents ;
- 7) D'acquérir une maîtrise suffisante de sa voix et de son corps en tant qu'outil du musicien.

Acquis d'apprentissage spécifiques (AAS)

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en tuba, l'étudiant doit:

- 1) maîtriser une bonne position du corps (posture générale) et une tenue correcte de l'instrument ;
- 2) comprendre les principes de base de la respiration, du soutien (poussée verticale, colonne d'air) et du "masque" ;
- 3) connaître le fonctionnement de son instrument et maîtriser la tablature complète (doigtés) ;
- 4) approcher une maîtrise des articulations de base (détaché, legato) ;
- 5) être capable d'interpréter 3 oeuvres solistes de styles différents ;
- 6) être capable de gérer son échauffement et ses exercices journaliers ;
- 7) avoir constitué un répertoire de base (soliste ou avec accompagnement) ;

* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

BACHELIER EN MUSIQUE : VIOLE DE GAMBE

Domaine : Musique (type long)

Premier cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2022-2023

BLOC 1 – C1B1					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 1 – Pratique artistique – C1B1 – Viole de gambe					
Prérequis pour accéder à UE 6 du bloc 2					
Instrument principal – viole de gambe	60	24	7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15	2	1	Continu	1, 2, 4, 5, 7
Lecture et transposition – cordes frottées (musique ancienne)	15	2	1	Continu	1, 2, 7
Harmonie pratique – Basse continue	15	3	1	Continu	1, 2, 3, 7
UE 2 – Cours périphériques – C1B1 – Viole de gambe					
Prérequis pour accéder à UE 7 du bloc 2					
Chant d'ensemble	60	2	1	Continu	1, 2, 5, 7
Chant - initiation aux techniques vocales	30	2	1	Intermédiaire	7
Formation corporelle	30	2	1	Continu	7
UE 3 – Formation musicale – C1B1 – Viole de gambe					
Prérequis pour accéder à UE 8 du bloc 2					
Formation musicale	90	9	3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Rythmique et mouvement	30	2	1	Intermédiaire	7
UE 4 – Culture générale – C1B1 – Viole de gambe					
Histoire de la musique	60	4	2	Continu	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
UE 5 – Cours d'initiation – C1B1 – Viole de gambe					
Introduction à la psychologie générale	30	2	1	Quadrimestre	5
Acoustique	15	1	1	Quadrimestre	3
Informatique	15	1	1	Quadrimestre	2, 3, 6
Totaux : 495 60					

BLOC 2 – C1B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 6 – Pratique artistique – C1B2 – Viole de gambe					
Prérequis pour accéder à UE 11 du bloc 3					
Instrument principal – viole de gambe	60	15	7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Musique de chambre – Musique ancienne	30	4	3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15	2	1	Continu	1, 2, 4, 5, 7
Lecture et transposition – cordes frottées (musique ancienne)	15	2	1	Continu	1, 2, 7
Harmonie pratique – Basse continue	30	4	2	Continu	1, 2, 3, 7
UE 7 – Cours périphériques – C1B2 – Viole de gambe					
Prérequis pour accéder à UE 12 du bloc 3					
Chant d'ensemble	60	2	1	Continu	1, 2, 5, 7
UE 8 – Formation musicale – C1B2 – Viole de gambe					
Prérequis pour accéder à UE 13 du bloc 3					
Formation musicale	90	9	3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7

Analyse et écritures - écritures	60	4	1	Intermédiaire	2,3
Analyse et écritures	60	4	1	Continu	2, 3, 4
UE 9 – Culture générale – C1B2 – Viole de gambe					
Histoire de la musique	60	4	2	Continu	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
UE 10 – Cours d'initiation – C1B2 – Viole de gambe					
Encyclopédie de la musique	15	2	1	Quadrimestre	6
Introduction à la sociologie générale	30	2	1	Quadrimestre	4
Organologie	15	2	1	Quadrimestre	4,6
Totaux : 570 60					

BLOC 3 – C1B3					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 11 – Pratique artistique – C1B3 – Viole de gambe					
Instrument principal – viole de gambe	60	15	7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Musique de chambre – Musique ancienne	30	4	3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15	2	1	Continu	1, 2, 4, 5, 7
Lecture et transposition – cordes frottées (musique ancienne)	15	2	1	Continu	1, 2, 7
Harmonie pratique – Basse continue	30	4	2	Continu	1, 2, 3, 7
UE 12 – Cours périphériques – C1B3 – Viole de gambe					
Chant d'ensemble	60	2	1	Continu	1, 2, 5, 7
Théorie de la musique ancienne	30	2	1	Continu	2, 3, 4, 6
UE 13 – Formation musicale – C1B3 – Viole de gambe					
Formation musicale	90	9	3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Analyse et écritures - écritures	60	4	1	Intermédiaire	2,3
Analyse et écritures	60	4	1	Continu	2,3
UE 14 – Culture générale – C1B3 – Viole de gambe					
Histoire approfondie de la musique	60	4	2	Continu	3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30	2	2	Quadrimestre	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Questions liturgiques et religieuses	30	2	1	Quadrimestre	3, 4, 5, 6
Totaux : 600 60					

** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en viole de gambe, l'étudiant doit être capable:

- 1) De produire à l'instrument, synthèse sonore, échantillonnage, voix et écriture en faisant la preuve de sa maîtrise technique et musicale, de sa connaissance du répertoire, de créativité et d'autonomie ;
- 2) De comprendre et de manipuler les éléments constitutifs de systèmes musicaux qu'il est amené à utiliser : écouter, analyser, déchiffrer et retranscrire par un système de notation ;
- 3) D'analyser et de mettre en oeuvre des outils permettant une analyse au service de
L'interprétation des oeuvres
- 4) D'établir des liens pertinents avec le contexte esthétique, historique et sociologique des oeuvres et de développer un intérêt pour d'autres champs musicaux ;
- 5) De travailler en ensembles et de développer les qualités relationnelles et professionnelles nécessaires aux travaux en groupe ainsi qu'au travail à distance via les réseaux en ligne ;
- 6) De s'orienter dans la littérature et la documentation musicales et informatiques, d'apprécier les différents supports en mettant en oeuvre des démarches analytiques et de faire des choix pertinents ;
- 7) D'acquérir une maîtrise suffisante de sa voix et de son corps ainsi que des nouveaux contrôleurs électroniques en tant qu'outil du musicien.

* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

BACHELIER EN MUSIQUE : VIOLON

Domaine : Musique (type long)

Premier cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2022-2023

BLOC 1 – C1B1					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 1 – Pratique artistique – C1B1 – Cordes frottées					
Prérequis pour accéder à UE 6 du bloc 2					
Instrument principal – violon	60	25	7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15	2	1	Continu	1, 2, 4, 5, 7
Orchestre	60	2	1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 7
Lecture et transposition – cordes frottées	15	2	1	Continu	1, 2, 7
UE 2 – Cours périphériques – C1B1 – Cordes frottées					
Prérequis pour accéder à UE 7 du bloc 2					
Chant d'ensemble	60	2	1	Continu	1, 2, 5, 7
Chant - initiation aux techniques vocales	30	2	1	Intermédiaire	7
Formation corporelle	30	2	1	Continu	7
UE 3 – Formation musicale – C1B1 – Cordes frottées					
Prérequis pour accéder à UE 8 du bloc 2					
Formation musicale	90	9	3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Rythmique et mouvement	30	2	1	Intermédiaire	7
UE 4 – Culture générale – C1B1 – Cordes frottées					
Histoire de la musique	60	4	2	Continu	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
UE 5 – Cours d'initiation – C1B1 – Cordes frottées					
Introduction à la psychologie générale	30	2	1	Quadrimestre	5
Acoustique	15	1	1	Quadrimestre	3
Informatique	15	1	1	Quadrimestre	2, 3, 6
Totaux :	540	60			

BLOC 2 – C1B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 6 – Pratique artistique – C1B2 – Cordes frottées					
Prérequis pour accéder à UE 11 du bloc 3					
Instrument principal – violon	60	13	7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Musique de chambre	30	8	3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15	2	1	Continu	1, 2, 4, 5, 7
Orchestre	60	2	1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 7
Lecture et transposition – cordes frottées	15	2	1	Continu	1, 2, 7
UE 7 – Cours périphériques – C1B2 – Cordes frottées					
Prérequis pour accéder à UE 12 du bloc 3					
Chant d'ensemble	60	2	1	Continu	1, 2, 5, 7
UE 8 – Formation musicale – C1B2 – Cordes frottées					
Prérequis pour accéder à UE 13 du bloc 3					
Formation musicale	90	9	3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Analyse et écritures - écritures	60	4	1	Intermédiaire	2,3
Analyse et écritures	60	4	1	Continu	2, 3, 4
UE 9 – Culture générale – C1B2 – Cordes frottées					

Histoire de la musique	60	4	2	Continu	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
UE 10 – Cours d'initiation – C1B2 – Cordes frottées					
Encyclopédie de la musique	15	2	1	Quadrimestre	6
Introduction à la sociologie générale	30	2	1	Quadrimestre	4
Organologie	15	2	1	Quadrimestre	4,6

Totaux : 600 60

BLOC 3 – C1B3					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 11 – Pratique artistique – C1B3 – Cordes frottées					
Instrument principal – violon	60	16	7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Musique de chambre	30	7	3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15	2	1	Continu	1, 2, 4, 5, 7
Orchestre	60	2	1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 7
Lecture et transposition – cordes frottées	15	2	1	Continu	1, 2, 7
UE 12 – Cours périphériques – C1B3 – Cordes frottées					
Chant d'ensemble	60	2	1	Continu	1, 2, 5, 7
UE 13 – Formation musicale – C1B3 – Cordes frottées					
Formation musicale	90	9	3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Analyse et écritures - écritures	60	4	1	Intermédiaire	2,3
Analyse et écritures	60	4	1	Continu	2, 3, 4
UE 14 – Culture générale – C1B3 – Cordes frottées					
Histoire approfondie de la musique	60	4	2	Continu	3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30	2	2	Quadrimestre	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Questions liturgiques et religieuses	30	2	1	Quadrimestre	3, 4, 5, 6

Totaux : 600 60

** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en violon, l'étudiant doit être capable:

- 1) De produire à l'instrument, en faisant la preuve de sa maîtrise technique et musicale, de sa connaissance du répertoire, de créativité et d'autonomie ;
- 2) De comprendre et de manipuler les éléments constitutifs de systèmes musicaux qu'il est amené à utiliser : écouter, analyser, déchiffrer et retranscrire par un système de notation ;
- 3) D'analyser et de mettre en oeuvre des outils permettant une analyse au service de l'interprétation des oeuvres
- 4) D'établir des liens pertinents avec le contexte esthétique, historique et sociologique des oeuvres et de développer un intérêt pour d'autres champs musicaux ;
- 5) De travailler en ensembles et de développer les qualités relationnelles et professionnelles nécessaires aux travaux en groupe ainsi qu'au travail à distance via les réseaux en ligne ;
- 6) De s'orienter dans la littérature et la documentation musicales et informatiques, d'apprécier les différents supports en mettant en oeuvre des démarches analytiques et de faire des choix pertinents ;
- 7) D'acquérir une maîtrise suffisante de sa voix et de son corps en tant qu'outil du musicien.

Acquis d'apprentissage spécifiques (AAS)

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en violon, l'étudiant doit:

- 1) Gérer sa posture physique et son positionnement instrumental de façon optimale (AAT 7)
- 2) Faire preuve d'un sens rythmique clair et cohérent (AAT 1, 7)
- 3) Maîtriser la qualité de son instrumental (AAT 1, 7)
- 4) Conduire son discours musical avec cohérence et intelligence : structure de la forme et des phrases, adéquation stylistique. Il aura choisi et utilisera comme support une édition adéquate (AAT 1, 2, 3, 4, 6)
- 5) Avoir découvert les bases du répertoire du violon, d'époques et de styles différents (AAT 1, 4, 6)
- 6) Maîtriser la mémorisation de son répertoire lors de prestations publiques par une stratégie de travail organisée et adaptée (AAT 1, 2, 3)
- 7) Gérer l'apprentissage de nouveau répertoire de façon autonome par le développement et la mise au point d'une méthode de travail efficace et adaptée (AAT 1, 2, 6)

- 8) Avoir abordé tous les aspects de la technique du violon dans du répertoire varié, des méthodes et des exercices spécifiques (AAT 1 , 2, 6, 7)
- 9) Gérer sa prestation et sa présence sur scène de façon professionnelle (AAT 1, 7)
- 10) Maîtriser les bases de la gestique instrumentale : traduction d'un texte musical par l'utilisation du physique (chaîne de tous les leviers) (AAT 1, 7)
- 11) Gérer de façon autonome l'apprentissage abouti d'une pièce imposée du répertoire dans un délai imparti (AAT 1, 2, 3, 4, 7)
- 12) Avoir développé les bases de la lecture à vue (gestion rythmique et stylistique) dans un esprit de découverte du répertoire (AAT 1, 2, 3, 4, 7)

* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

BACHELIER EN MUSIQUE : VIOLON BAROQUE

Domaine : Musique (type long)

Premier cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement



IMEP – Institut Royal Supérieur
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000

Entrée en vigueur

BLOC 1 – C1B1

	heures	ECTS	pond.
UE 1 – Pratique artistique – C1B1 – Violon baroque			
Prérequis pour accéder à UE 6 du bloc 2			
Instrument principal – violon baroque	60	24	7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15	2	1
Lecture et transposition – cordes frottées (musique ancienne)	15	2	1
Harmonie pratique – Basse continue	15	3	1
UE 2 – Cours périphériques – C1B1 – Violon baroque			
Prérequis pour accéder à UE 7 du bloc 2			
Chant d'ensemble	60	2	1
Chant - initiation aux techniques vocales	30	2	1
Formation corporelle	30	2	1
UE 3 – Formation musicale – C1B1 – Violon baroque			
Prérequis pour accéder à UE 8 du bloc 2			
Formation musicale	90	9	3
Rythmique et mouvement	30	2	1
UE 4 – Culture générale – C1B1 – Violon baroque			
Histoire de la musique	60	4	2
Séminaires, visites, concerts	15	2	1
Auditions commentées	15	2	1
UE 5 – Cours d'initiation – C1B1 – Violon baroque			
Introduction à la psychologie générale	30	2	1
Acoustique	15	1	1
Informatique	15	1	1
Totaux :	495	60	

BLOC 2 – C1B2

	heures	ECTS	pond.
--	--------	------	-------

Violon baroque

UE 6 – Pratique artistique – C1B2 – Violon baroque**Prérequis pour accéder à UE 11 du bloc 3**

Instrument principal – violon baroque	60	15	7
Musique de chambre – Musique ancienne	30	4	3
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15	2	1
Lecture et transposition – cordes frottées (musique ancienne)	15	2	1
Harmonie pratique – Basse continue	30	4	2

UE 7 – Cours périphériques – C1B2 – Violon baroque**Prérequis pour accéder à UE 12 du bloc 3**

Chant d'ensemble	60	2	1
------------------	----	---	---

UE 8 – Formation musicale – C1B2 – Violon baroque**Prérequis pour accéder à UE 13 du bloc 3**

Formation musicale	90	9	3
Analyse et écritures - écritures	60	4	1
Analyse et écritures	60	4	1

UE 9 – Culture générale – C1B2 – Violon baroque

Histoire de la musique	60	4	2
Séminaires, visites, concerts	15	2	1
Auditions commentées	15	2	1

UE 10 – Cours d'initiation – C1B2 – Violon baroque

Encyclopédie de la musique	15	2	1
Introduction à la sociologie générale	30	2	1
Organologie	15	2	1

Totaux : 570 60

BLOC 3 – C1B3

	heures	ECTS	pond.
UE 11 – Pratique artistique – C1B3 – Violon baroque			
Instrument principal – violon baroque	60	15	7
Musique de chambre – Musique ancienne	30	4	3
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15	2	1
Lecture et transposition – cordes frottées (musique ancienne)	15	2	1
Harmonie pratique – Basse continue	30	4	2
UE 12 – Cours périphériques – C1B3 – Violon baroque			
Chant d'ensemble	60	2	1
Théorie de la musique ancienne	30	2	1
UE 13 – Formation musicale – C1B3 – Violon baroque			
Formation musicale	90	9	3
Analyse et écritures - écritures	60	4	1
Analyse et écritures	60	4	1
UE 14 – Culture générale – C1B3 – Violon baroque			
Histoire approfondie de la musique	60	4	2

Violon baroque

Histoire comparée des arts	30	2	2
Séminaires, visites, concerts	15	2	1
Auditions commentées	15	2	1
Questions liturgiques et religieuses	30	2	1
Totaux :	600	60	

** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en violon baroque, l'étudiant doit être capable

- 1) De produire à l'instrument, synthèse sonore, échantillonnage, voix et écriture maîtrisée technique et musicale, de sa connaissance du répertoire, de créativité
- 2) De comprendre et de manipuler les éléments constitutifs de systèmes musicaux ; écouter, analyser, déchiffrer et retranscrire par un système de notation ;
- 3) D'analyser et de mettre en oeuvre des outils permettant une analyse au service de l'interprétation des oeuvres
- 4) D'établir des liens pertinents avec le contexte esthétique, historique et social ; développer un intérêt pour d'autres champs musicaux ;
- 5) De travailler en ensembles et de développer les qualités relationnelles et professionnelles en travaux en groupe ainsi qu'au travail à distance via les réseaux en ligne ;
- 6) De s'orienter dans la littérature et la documentation musicales et informatiques ; supports en mettant en oeuvre des démarches analytiques et de faire des choix
- 7) D'acquérir une maîtrise suffisante de sa voix et de son corps ainsi que des nouvelles technologies électroniques en tant qu'outil du musicien.

* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 modalités :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire au sein d'un quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire ; l'étudiant peut arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à la fin d'un quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre de l'année scolaire.

<p>Centre de Musique et de Pédagogie Namur – Rue Juppín 28 (siège social)</p> <p>Année scolaire : année académique 2022-2023</p>

organisation*	AAT**
Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Continu	1, 2, 4, 5, 7
Continu	1, 2, 7
Continu	1, 2, 3, 7
Continu	1, 2, 5, 7
Intermédiaire	7
Continu	7
Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Intermédiaire	7
Continu	3, 4, 5, 6
Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Quadrimestre	5
Quadrimestre	3
Quadrimestre	2, 3, 6
organisation*	AAT**

Violon baroque

Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Continu	1, 2, 4, 5, 7
Continu	1, 2, 7
Continu	1, 2, 3, 7

Continu	1, 2, 5, 7
---------	------------

Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Intermédiaire	2,3
Continu	2, 3, 4

Continu	3, 4, 5, 6
Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Intermédiaire	3, 4, 5, 6

Quadrimestre	6
Quadrimestre	4
Quadrimestre	4,6

organisation*	AAT**
---------------	-------

Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Continu	1, 2, 4, 5, 7
Continu	1, 2, 7
Continu	1, 2, 3, 7

Continu	1, 2, 5, 7
Continu	2, 3, 4, 6

Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Intermédiaire	2,3
Continu	2,3

Continu	3, 4, 5, 6
---------	------------

Violon baroque

Quadrimestre	3, 4, 5, 6
Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Quadrimestre	3, 4, 5, 6

l

capable:

en faisant la preuve de sa
ité et d'autonomie ;

aux qu'il est amené à utiliser :

ice de

ogique des oeuvres et de

fessionnelles nécessaires aux

es, d'apprécier les différents
oix pertinents ;

ouveaux contrôleurs

e

sations de fonctionnement :

ec évaluation en fin de chaque

ire mais avec possibilité pour
fisant à l'issue du premier

avec évaluation terminale en fin

BACHELIER EN MUSIQUE : VIOLONCELLE

Domaine : Musique (type long)

Premier cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppin 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2022-2023

BLOC 1 – C1B1					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 1 – Pratique artistique – C1B1 – Cordes frottées Prérequis pour accéder à UE 6 du bloc 2					
Instrument principal – violoncelle	60	25	7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15	2	1	Continu	1, 2, 4, 5, 7
Orchestre	60	2	1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 7
Lecture et transposition – cordes frottées	15	2	1	Continu	1, 2, 7
UE 2 – Cours périphériques – C1B1 – Cordes frottées Prérequis pour accéder à UE 7 du bloc 2					
Chant d'ensemble	60	2	1	Continu	1, 2, 5, 7
Chant - initiation aux techniques vocales	30	2	1	Intermédiaire	7
Formation corporelle	30	2	1	Continu	7
UE 3 – Formation musicale – C1B1 – Cordes frottées Prérequis pour accéder à UE 8 du bloc 2					
Formation musicale	90	9	3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Rythmique et mouvement	30	2	1	Intermédiaire	7
UE 4 – Culture générale – C1B1 – Cordes frottées					
Histoire de la musique	60	4	2	Continu	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
UE 5 – Cours d'initiation – C1B1 – Cordes frottées					
Introduction à la psychologie générale	30	2	1	Quadrimestre	5
Acoustique	15	1	1	Quadrimestre	3
Informatique	15	1	1	Quadrimestre	2, 3, 6
Totaux :	540	60			

BLOC 2 – C1B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 6 – Pratique artistique – C1B2 – Cordes frottées Prérequis pour accéder à UE 11 du bloc 3					
Instrument principal – violoncelle	60	13	7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Musique de chambre	30	8	3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15	2	1	Continu	1, 2, 4, 5, 7
Orchestre	60	2	1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 7
Lecture et transposition – cordes frottées	15	2	1	Continu	1, 2, 7
UE 7 – Cours périphériques – C1B2 – Cordes frottées Prérequis pour accéder à UE 12 du bloc 3					
Chant d'ensemble	60	2	1	Continu	1, 2, 5, 7
UE 8 – Formation musicale – C1B2 – Cordes frottées Prérequis pour accéder à UE 13 du bloc 3					
Formation musicale	90	9	3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Analyse et écritures - écritures	60	4	1	Intermédiaire	2,3
Analyse et écritures	60	4	1	Continu	2, 3, 4
UE 9 – Culture générale – C1B2 – Cordes frottées					
Histoire de la musique	60	4	2	Continu	3, 4, 5, 6

Séminaires, visites, concerts	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
UE 10 – Cours d'initiation – C1B2 – Cordes frottées					
Encyclopédie de la musique	15	2	1	Quadrimestre	6
Introduction à la sociologie générale	30	2	1	Quadrimestre	4
Organologie	15	2	1	Quadrimestre	4,6
Totaux :	600	60			

BLOC 3 – C1B3					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 11 – Pratique artistique – C1B3 – Cordes frottées					
Instrument principal – violoncelle	60	16	7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Musique de chambre	30	7	3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15	2	1	Continu	1, 2, 4, 5, 7
Orchestre	60	2	1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 7
Lecture et transposition – cordes frottées	15	2	1	Continu	1, 2, 7
UE 12 – Cours périphériques – C1B3 – Cordes frottées					
Chant d'ensemble	60	2	1	Continu	1, 2, 5, 7
UE 13 – Formation musicale – C1B3 – Cordes frottées					
Formation musicale	90	9	3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Analyse et écritures - écritures	60	4	1	Intermédiaire	2,3
Analyse et écritures	60	4	1	Continu	2, 3, 4
UE 14 – Culture générale – C1B3 – Cordes frottées					
Histoire approfondie de la musique	60	4	2	Continu	3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30	2	2	Quadrimestre	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15	2	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Questions liturgiques et religieuses	30	2	1	Quadrimestre	3, 4, 5, 6
Totaux :	600	60			

** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en violoncelle, l'étudiant doit être capable:

- 1) De produire à l'instrument, en faisant la preuve de sa maîtrise technique et musicale, de sa connaissance du répertoire, de créativité et d'autonomie ;
- 2) De comprendre et de manipuler les éléments constitutifs de systèmes musicaux qu'il est amené à utiliser : écouter, analyser, déchiffrer et retranscrire par un système de notation ;
- 3) D'analyser et de mettre en oeuvre des outils permettant une analyse au service de l'interprétation des oeuvres
- 4) D'établir des liens pertinents avec le contexte esthétique, historique et sociologique des oeuvres et de développer un intérêt pour d'autres champs musicaux ;
- 5) De travailler en ensembles et de développer les qualités relationnelles et professionnelles nécessaires aux travaux en groupe ainsi qu'au travail à distance via les réseaux en ligne ;
- 6) De s'orienter dans la littérature et la documentation musicales et informatiques, d'apprécier les différents supports en mettant en oeuvre des démarches analytiques et de faire des choix pertinents ;
- 7) D'acquérir une maîtrise suffisante de sa voix et de son corps en tant qu'outil du musicien.

Acquis d'apprentissage spécifiques (AAS)

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en violoncelle, l'étudiant doit:

- 1) S'asseoir à l'instrument de façon optimale, gérer sa posture physique et son positionnement instrumental (AAT 7)
- 2) Faire preuve d'un sens rythmique clair et cohérent (AAT 1, 7)
- 3) Maîtriser la qualité de son instrumental (AAT 1, 7)
- 4) Conduire son discours musical avec cohérence et intelligence : structure de la forme et des phrases, adéquation stylistique. Il aura choisi et utilisera comme support une édition adéquate (AAT 1, 2, 3, 4, 6)
- 5) Avoir découvert les bases du répertoire du violoncelle, d'époques et de styles différents (AAT 1, 4, 6)
- 6) Maîtriser la mémorisation de son répertoire lors de prestations publiques par une stratégie de travail organisée et adaptée (AAT 1, 2, 3)
- 7) Gérer l'apprentissage de nouveau répertoire de façon autonome par le développement et la mise au point d'une méthode de travail efficace et adaptée (AAT 1, 2, 6)
- 8) Avoir abordé tous les aspects de la technique du violoncelle dans du répertoire varié, des méthodes et des exercices spécifiques (AAT 1, 2, 6, 7)

- 9) Gérer sa prestation et sa présence sur scène de façon professionnelle (AAT 1, 7)
- 10) Maîtriser les bases de la gestique instrumentale : traduction d'un texte musical par l'utilisation du physique (chaîne de tous les leviers) (AAT 1, 7)
- 11) Gérer de façon autonome l'apprentissage abouti d'une pièce imposée du répertoire dans un délai imparti (AAT 1, 2, 3, 4, 7)
- 12) Avoir développé les bases de la lecture à vue (gestion rythmique et stylistique) dans un esprit de découverte du répertoire (AAT 1, 2, 3, 4, 7)

* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

BACHELIER EN MUSIQUE : VIOLONCELLE BAROQUE

Domaine : Musique (type long)

Premier cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement



IMEP – Institut Royal Supérieur
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000

Entrée en vigueur

BLOC 1 – C1B1

	heures	ECTS	pond.
UE 1 – Pratique artistique – C1B1 – Violoncelle baroque			
Prérequis pour accéder à UE 6 du bloc 2			
Instrument principal – violoncelle baroque	60	24	7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15	2	1
Lecture et transposition – cordes frottées (musique ancienne)	15	2	1
Harmonie pratique – Basse continue	15	3	1
UE 2 – Cours périphériques – C1B1 – Violoncelle baroque			
Prérequis pour accéder à UE 7 du bloc 2			
Chant d'ensemble	60	2	1
Chant - initiation aux techniques vocales	30	2	1
Formation corporelle	30	2	1
UE 3 – Formation musicale – C1B1 – Violoncelle baroque			
Prérequis pour accéder à UE 8 du bloc 2			
Formation musicale	90	9	3
Rythmique et mouvement	30	2	1
UE 4 – Culture générale – C1B1 – Violoncelle baroque			
Histoire de la musique	60	4	2
Séminaires, visites, concerts	15	2	1
Auditions commentées	15	2	1
UE 5 – Cours d'initiation – C1B1 – Violoncelle baroque			
Introduction à la psychologie générale	30	2	1
Acoustique	15	1	1
Informatique	15	1	1
Totaux :	495	60	

BLOC 2 – C1B2

	heures	ECTS	pond.
--	--------	------	-------

Violoncelle baroque

UE 6 – Pratique artistique – C1B2 – Violoncelle baroque**Prérequis pour accéder à UE 11 du bloc 3**

Instrument principal – violoncelle baroque	60	15	7
Musique de chambre – Musique ancienne	30	4	3
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15	2	1
Lecture et transposition – cordes frottées (musique ancienne)	15	2	1
Harmonie pratique – Basse continue	30	4	2

UE 7 – Cours périphériques – C1B2 – Violoncelle baroque**Prérequis pour accéder à UE 12 du bloc 3**

Chant d'ensemble	60	2	1
------------------	----	---	---

UE 8 – Formation musicale – C1B2 – Violoncelle baroque**Prérequis pour accéder à UE 13 du bloc 3**

Formation musicale	90	9	3
Analyse et écritures - écritures	60	4	1
Analyse et écritures	60	4	1

UE 9 – Culture générale – C1B2 – Violoncelle baroque

Histoire de la musique	60	4	2
Séminaires, visites, concerts	15	2	1
Auditions commentées	15	2	1

UE 10 – Cours d'initiation – C1B2 – Violoncelle baroque

Encyclopédie de la musique	15	2	1
Introduction à la sociologie générale	30	2	1
Organologie	15	2	1

Totaux : 570 60

BLOC 3 – C1B3

	heures	ECTS	pond.
--	--------	------	-------

UE 11 – Pratique artistique – C1B3 – Violoncelle baroque

Instrument principal – violoncelle baroque	60	15	7
Musique de chambre – Musique ancienne	30	4	3
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15	2	1
Lecture et transposition – cordes frottées (musique ancienne)	15	2	1
Harmonie pratique – Basse continue	30	4	2

UE 12 – Cours périphériques – C1B3 – Violoncelle baroque

Chant d'ensemble	60	2	1
Théorie de la musique ancienne	30	2	1

UE 13 – Formation musicale – C1B3 – Violoncelle baroque

Formation musicale	90	9	3
Analyse et écritures - écritures	60	4	1
Analyse et écritures	60	4	1

UE 14 – Culture générale – C1B3 – Violoncelle baroque

Histoire approfondie de la musique	60	4	2
------------------------------------	----	---	---

Violoncelle baroque

Histoire comparée des arts	30	2	2
Séminaires, visites, concerts	15	2	1
Auditions commentées	15	2	1
Questions liturgiques et religieuses	30	2	1
Totaux :	600	60	

** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en violoncelle baroque, l'étudiant doit être

- 1) De produire à l'instrument, synthèse sonore, échantillonnage, voix et écriture maîtrisée technique et musicale, de sa connaissance du répertoire, de créativité
- 2) De comprendre et de manipuler les éléments constitutifs de systèmes musicaux ; écouter, analyser, déchiffrer et retranscrire par un système de notation ;
- 3) D'analyser et de mettre en oeuvre des outils permettant une analyse au service de l'interprétation des oeuvres
- 4) D'établir des liens pertinents avec le contexte esthétique, historique et social ; développer un intérêt pour d'autres champs musicaux ;
- 5) De travailler en ensembles et de développer les qualités relationnelles et professionnelles en travaux en groupe ainsi qu'au travail à distance via les réseaux en ligne ;
- 6) De s'orienter dans la littérature et la documentation musicales et informatiques en mettant en oeuvre des démarches analytiques et de faire des choix
- 7) D'acquérir une maîtrise suffisante de sa voix et de son corps ainsi que des connaissances techniques électroniques en tant qu'outil du musicien.

* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 modalités :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire au sein d'un quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire ; l'étudiant peut arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant au sein d'un quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre de l'année scolaire.

<p>Centre de Musique et de Pédagogie Namur – Rue Juppín 28 (siège social)</p> <p>Année scolaire : année académique 2022-2023</p>

organisation*	AAT**
Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Continu	1, 2, 4, 5, 7
Continu	1, 2, 7
Continu	1, 2, 3, 7
Continu	1, 2, 5, 7
Intermédiaire	7
Continu	7
Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Intermédiaire	7
Continu	3, 4, 5, 6
Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Quadrimestre	5
Quadrimestre	3
Quadrimestre	2, 3, 6
organisation*	AAT**

Violoncelle baroque

Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Continu	1, 2, 4, 5, 7
Continu	1, 2, 7
Continu	1, 2, 3, 7

Continu	1, 2, 5, 7
---------	------------

Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Intermédiaire	2,3
Continu	2, 3, 4

Continu	3, 4, 5, 6
Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Intermédiaire	3, 4, 5, 6

Quadrimestre	6
Quadrimestre	4
Quadrimestre	4,6

organisation*	AAT**
---------------	-------

Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Continu	1, 2, 4, 5, 7
Continu	1, 2, 7
Continu	1, 2, 3, 7

Continu	1, 2, 5, 7
Continu	2, 3, 4, 6

Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Intermédiaire	2,3
Continu	2,3

Continu	3, 4, 5, 6
---------	------------

Violoncelle baroque

Quadrimestre	3, 4, 5, 6
Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Quadrimestre	3, 4, 5, 6

l

re capable:

: en faisant la preuve de sa
ité et d'autonomie ;

aux qu'il est amené à utiliser :

ice de

ogique des oeuvres et de

fessionnelles nécessaires aux

es, d'apprécier les différents

oix pertinents ;

ouveaux contrôleurs

e

sations de fonctionnement :

ec évaluation en fin de chaque

ire mais avec possibilité pour

fisant à l'issue du premier

avec évaluation terminale en fin